REBECCA Française du Maroc

L'Université des Femmes est un service général d'Education Permanente. Ses activités sont réalisées avec l'appui du Ministère de la Communauté Française et de la Région de Bruxelles-Capitale.

Déjà parus dans la même collection:

DENISE S., bourgeoise d'Anvers, récit de vie. PHILOMENE COENEN, tailleuse, récit de vie. FEMMES EN BELGIQUE (XIXe-XXe siècles), recueil d'articles d'Hedwige Peemans-Poullet. MA VIE DE MILITANTE (Tomes I et II), Madeleine Jacquemotte-Thonnart, mémoires.

Mise en page: Luisa Soriano

© 1995, Université des Femmes 1a, Place Quételet, 1030 Bruxelles Tél: 02/219 61 07 - Fax: 02/219 29 43 D/1995/5493/8 - ISBN: 2-87288-005-4

Vies de Femmes Récit de Vie

REBECCA Française du Maroc

Rebecca Arrouas-Botbol

Université des Femmes



PRÉSENTATION

Nous avons créé la collection Vie de Femmes pour y accueillir des sources pour l'histoire des femmes: récits de vie, journaux intimes, mémoires, correspondances. Ecrits de femmes qui ont été actives dans la vie politique, sociale ou culturelle et que l'histoire officielle oublierait sans doute. Ecrits de femmes «sans importance», du moins sous leur propre regard. Rebecca est de celles-ci à l'évidence.

La perception modeste qu'elle a d'elle-même ne fut pas la nôtre. Son récit chaleureusement recommandé par l'historienne Yvonne Knibiehler nous a séduites par la fraîcheur de sa coulée.

Il s'ouvre sur un épisode qui semble venir tout droit des Contes des Mille et Une Nuits. Au fil du récit Rebecca, Séfarade marocaine, nous en apprend davantage sur la proximité parfois lointaine, parfois tendue, parfois complice et chaleureuse entre communautés juive, arabe et chrétienne, que de longues analyses théoriques.

Que dire de Rebecca elle-même? Si ce n'est que dès l'enfance, dans un climat familial qui s'y prêtait, elle cultiva comme allant de soi la rare vertu de l'émerveillement. Musicienne, autodidacte, concertiste, elle fut aussi une pépiniériste d'éveil musical pour les enfants pauvres du mellah comme pour ceux des quartiers «riches». Dans un enthousiasme jamais démenti. Qu'elle ait été et soit encore dans les mémoires d'aujourd'hui une personnalité musicale ne cesse de l'étonner.

Françoise Hecq



PRÉFACE

Je connais Madame Arrouas depuis l'âge de neuf ou dix ans mais je devrais dire... depuis toujours.

Elle fait partie de mon histoire familiale. Elle avait connu mon père encore jeune homme.

Ils habitaient dans les années 30, dans le même quartier où se côtoyaient Juifs et Espagnols.

Sa famille occupait une place à part et jouissait de la considération de tous: les Séréro avaient même leur Synagogue personnelle, «La Synagogue Séréro».

Mon père est parti pour la guerre d'Espagne dans le camp des républicains et elle avait donné encore jeune fille des concerts à Fès, de soutien à la République Espagnole.

Elle a accompagné mon adolescence.

Elle a été le référend incontournable de la vie culturelle Fassie. C'était elle qui organisait des concerts, qui se produisait elle-même dans les villes du Maroc, qui recevait chez elle les artistes de passage, interprètes souvent célèbres des «Jeunesses Musicales» ou «Amis de la Musique». Et elle nous racontait, à nous ses élèves de piano, les anecdotes de ces rencontres, qui nous faisaient rêver. Nous venions prendre des leçons de piano autant pour la musique que pour l'intelligence de la réflexion, l'exigence de la démarche et la chaleur de l'accueil.

Sa maison était toujours ouverte aux autres, aux siens, à tous.

Chacun se souvient des fêtes qu'elle donnait et jamais une «mimouna» à Fès n'aurait pu exister sans un passage obligé chez Madame Arrouas.

Je me souviens aussi des après-midis de soleil, chez elle, sur la terrasse où nous devisions autour d'un thé à la menthe, ou de nos concerts de fin d'année que nous préparions dans la fièvre et l'angoisse (et elle aussi) et dont la presse locale se faisait toujours l'écho.

Elle est pour moi, comme pour de très nombreux anciens de Fès, la mémoire de Fès et la mémoire d'un Judaïsme vénérable.

Elle est l'âme d'une époque à jamais disparue.

Myrtho Bruschi
Ayocate au Barreau de Marseille

REBECCAFrançaise du Maroc

Rebecca Arrouas-Botbol



COMMENT ON DEVIENT FRANÇAIS

Je suis née en 1921 dans le mellah de Fès.

Ma famille était installée là depuis des siècles mais mon grand-père paternel avait acquis la nationalité française dès 1879, dans des circonstances amusantes qui méritent d'être rapportées. En faisant réaliser des travaux dans sa maison du mellah, il avait trouvé un vase, une amphore, contenant des bijoux de grande valeur! La nouvelle s'est répandue et le pacha est venu exiger que le trésor lui soit remis! Ulcéré, mon grand-père a dû s'exécuter. Ensuite, il a réfléchi: il s'est dit que la nationalité française l'aurait protégé car le pacha n'aurait pas osé spolier un citoyen français. De là à vouloir être Français, il n'y avait qu'un pas qui fut vite franchi.

Mais comment faire? La seule possibilité était de gagner l'Algérie, d'y élire domicile au moins pour un temps et de se faire naturaliser. C'est ce qu'il fit, non sans peine. Laissant sa femme et ses enfants à Fès munis de ressources pour plusieurs mois, il partit pour Oran, à dos de mulet puisque c'était alors le moyen de locomotion le plus pratique. Il se fit domicilier dans cette ville et put obtenir la nationalité française en 1879 en vertu du sénatus-consulte de 1865. L'acte précise qu'il était «monogame». Mais, fâcheux aléa, son nom fut mal transcrit. Il s'appelait Maklouf Botbol. En passant des caractères arabes aux caractères latins, le nom devint Abitboul. C'était alors la transcription courante en Algérie. De retour à Fès,

et muni de pièces d'identité françaises, il s'appela désormais Abitboul dit Botbol. Et ses enfants de même, bien entendu!

Mon père a voulu faire confirmer sa nationalité. Il a fait lui aussi le voyage d'Oran à dos de mulet, en laissant à ma mère de l'argent pour une année. Il a été absent six mois. Mais il n'a pas pu faire rectifier son nom. Pour moi j'ai toujours mal supporté d'être appelée Abitboul dite Botbol. Quand j'ai passé le bac, j'ai cru avoir échoué parce que le nom de Botbol n'était pas sur la liste. J'étais déjà en larmes! Puis on m'a fait observer qu'Abitboul Rebecca était reçue. C'était bien moi... Cette irritante confusion n'a pris fin qu'à la veille de mon mariage. Mon frère qui était avocat, a entrepris des démarches pour que je puisse paraître sous le vrai nom de la famille. Il a produit des témoins pour attester que Maklouf Abitboul et Maklouf Botbol n'étaient qu'une seule et même personne, son père. Ensuite il a fait rectifier tous ses papiers, ses diplômes, ses papiers militaires. Enfin tout était clair.

Mon grand-père paternel était propriétaire de plusieurs appartements dont les loyers le faisaient vivre. Quand il est mort en 1882, sa femme était enceinte. Elle a nommé son dernier fils Maklouf, comme le défunt: ce second Maklouf était mon père. Ma grand-mère paternelle était une maîtresse femme, d'esprit indépendant et énergique. Après le décès de son mari, elle s'est chargée d'encaisser elle-même les loyers, ce qui était une innovation. Ensuite, elle a fait le partage des biens. Après la mort de leur mère, deux de ses fils

se sont associés pour tenir une boutique de droguerie et de vaisselle au mellah. Mon père, de son côté, s'est associé avec deux autres personnes pour ouvrir une boutique similaire, non loin de celle de ses frères. Toute petite, j'aimais aller voir mon père au magasin. Il m'offrait toujours une pièce pour m'acheter des friandises. La grande rue centrale du mellah très commerçante, très animée, me plaisait beaucoup.

Pour revenir à ma grand-mère paternelle, elle avait une forte personnalité. De son propre chef, elle éliminait certaines coutumes qu'elle jugeait inutiles. «Ce sont des coutumes pour les gens riches, disaitelle. Nous, on n'a pas les moyens». Par exemple, à la fête de Pentecôte, l'usage veut qu'on pile les restes du pain azyme de Pâques et qu'on mélange les débris avec du miel et de la menthe. On en fait des cônes dits «hrabel», et c'est délicieux! C'est la «'ada», la tradition, qui se transmet par les fils, l'épouse adoptant celle de l'époux. Mais quel travail que ces friandises! Ma grand-mère trouvait que c'était du temps perdu. «Tu n'as qu'à mettre la galette dans le miel, disait-elle à ma mère, jeune mariée. Pas besoin de sécher, piler, pétrir. Simplifions!» Ma mère, obligée de se plier aux habitudes de sa belle-famille, était plutôt contente d'être déchargée de ces corvées. D'autant qu'elle n'était pas privée de friandises, parce que sa propre mère lui en envoyait. C'était ainsi dans toutes les familles: la fille mariée prenait les coutumes de son mari. Mais ses parents lui conservaient tout ce qu'ils pouvaient de son enfance. Ma mère trouvait très bien que sa bellemère prenne cette responsabilité. A chaque fête elle se régalait, sans se fatiguer à fabriquer les gourmandises! Moi-même je n'ai jamais eu de «'ada» à observer puisque mes beaux-parents n'en observaient aucune. Mais grâce à ma sœur et à d'autres membres de la famille, je n'étais privée de rien.

Ma grand-mère paternelle était donc peu conformiste. Je crois que mon père a appris auprès d'elle à secouer certains vieux usages plutôt mal fondés.

Mon père doit aussi beaucoup à l'Alliance israélite universelle. Cette association fondée à Paris en 1860 s'était donné pour but de travailler partout à l'émancipation et au progrès des Israélites. Le meilleur moyen était d'ouvrir des écoles et les premières avaient été créées au Maroc, à Tétouan, Tanger, Mogador, Casablanca, Rabat, Mazagan... Celle de Fès datait de 1884 (l'école de filles date de 1889). Tout l'enseignement y était donné en français. Mon père y a fait ses études jusqu'au niveau du brevet élémentaire. A l'école de l'Alliance, on apprenait aussi l'hébreu et en même temps mon père suivait des études talmudiques comme la plupart des garçons. Il aimait approfondir certaines questions avec les rabbins. Je l'ai souvent vu lire et commenter des livres hébreux.

Issu d'un milieu assez modeste, il a fait un mariage qu'on peut qualifier de brillant: il a épousé la fille du grand rabbin Séréro. On m'a souvent dit qu'il avait été agréé dans cette famille prestigieuse en raison de sa piété et de son érudition.

Les Séréro étaient rabbins de père en fils. Ils étaient venus d'Espagne au 16e siècle pour fuir l'Inquisition. Un chercheur américain, du nom de Mitchell Serels, a fait une étude approfondie sur cette famille dont il est lui-même issu. Il m'a envoyé son ouvrage: une généalogie. Une chose m'a troublée, c'est le retour périodique des prénoms masculins, dans le même ordre, si bien qu'en ouvrant le livre au hasard j'ai cru qu'il parlait de mes oncles et de mes cousins. Mais non, c'étaient des anciens du 17e ou du 18e siècle!

Mon grand-père maternel était donc rabbin et juge. Il n'avait pas d'autre métier mais il avait des biens personnels. Ses fils étaient bijoutiers. C'était une famille très aisée. La synagogue était à l'intérieur de la maison. Il fallait traverser le salon pour y accéder. Elle était vaste, mais les familles étaient alors si nombreuses qu'à chaque fête la synagogue de mon grand-père se trouvait pleine avec seulement ses enfants, neveux, parents et alliés! Les Juifs pieux se faisaient un honneur d'entretenir la synagogue où ils allaient prier. Ils versaient de larges oboles au Schamach (c'est-à-dire au bedeau, à l'intendant).

Mon père et ma mère se sont mariés en 1902. Ils ont eu trois enfants: ma sœur, Simha, née en 1903, mon frère Salomon Georges, né en 1908, et moi qui suis une retardaire. Quand je suis venue au mon-

de, ma sœur était déjà mariée et mère de famille. Mon neveu, Charles, avait trois ans de plus que moi. Je suis née au mellah, mais j'étais encore toute petite quand mes parents sont allés s'établir en ville nouvelle. Ils ont été entraînés par la famille Séréro: mon grandpère maternel a ouvert la première synagogue en ville nouvelle. Il a construit une très grande maison dont il louait le rez-de-chaussée. Il habitait le premier étage, où se trouvait aussi la synagogue. Il fallait un certain courage pour quitter ainsi les cadres traditionnels de la vie Juive: ceux qui sortaient du mellah faisaient des adieux à leurs parents et amis comme s'ils partaient au bout du monde! Et c'est vrai qu'au début des années 1920, il n'y avait rien en «ville nouvelle» que quelques maisons éparpillées. On pouvait alors acheter là des terrains à bâtir pour un prix très modeste. Si mon père avait eu le goût de la spéculation, il aurait acquis de grandes surfaces. En les revendant à mesure que la ville se construisait, il serait devenu très riche. Il n'y a même pas pensé. A ceux qui le lui conseillaient, il répondait: «Pourquoi acheter du terrain dont je n'ai pas besoin?». Il a donc acquis seulement ce qui lui était nécessaire pour bâtir une villa à la française, conçue par un architecte français, avec un jardin. Nos seuls voisins étaient des Espagnols. C'est là que j'ai grandi.

Mon père, lui, n'a guère vécu dans cette maison. Il préférait habiter la ferme, à soixante kilomètres de Fès. Car il avait abandonné le commerce pour devenir colon. D'abord négociant en carbure,

puis en vaisselle, il n'aimait pas ce travail; et il avait très peu le sens des affaires, très peu de flair. Ainsi il avait fait une énorme provision de carbure l'année même où l'électricité est arrivée à Fès! En fait, c'est peut-être pour s'affirmer Français qu'il a voulu être colon. Sa citoyenneté française lui donnait droit à un lot de colonisation: il a acquis deux cents hectares, bon marché (puis plus tard un autre lot qui a été récupéré par les Marocains et pour lequel nous avons été indemnisés). Il n'avait aucune formation, aucune aptitude particulière, mais l'agriculture le tentait. Parmi les Juifs, il est demeuré une exception: sur cinq familles juives de nationalité française, il a été le seul à devenir colon. Certains avaient des jardins à vingt ou trente kilomètres de la ville, à Sefrou par exemple, mais c'étaient plutôt des jardins d'agrément. Ils pratiquaient un autre métier pour vivre.

L'exploitation de son domaine a procuré à mon père plus de souci que de profit. Faute d'eau, il ne pouvait produire que des céréales et élever du bétail. Tout cela se vendait mal. Les autres colons, venus de France, ne se débrouillaient pas mieux. Tous étaient endettés. Ils n'ont achevé de payer leurs dettes qu'à la fin de la seconde guerre mondiale à une époque de pénurie, où les denrées alimentaires ont pris de la valeur. Il y avait d'ailleurs un marché officiel et un marché parallèle... La première fois que mon père a eu de l'argent devant lui, c'était peu de temps avant mon mariage. Il m'a tendu un chèque en disant: «Prends ma chérie! Fais ton trousseau!». Il a pu revendre le

domaine dans des conditions convenables, avant l'indépendance.

Ma mère n'allait jamais à la ferme. Encore toute jeune, elle a eu une grave maladie de cœur; elle a survécu péniblement jusqu'en 1953. Mon père venait nous voir de temps en temps.

DES HISTOIRES D'ÂNE

Pour chaque vacances j'allais le rejoindre à la campagne, et c'était pour moi une fête, une joie immense. Le trajet durait une journée. Je prenais le car. Mais comme il ne se mettait en route que quand il était plein, on attendait... A Tissa, je trouvais les âniers de la ferme qui m'attendaient. Ils étaient venus le matin au souk vendre les produits du jardin, et ramenaient des provisions. Fillette, ou même grande fille, je faisais le trajet avec ces hommes sans la moindre appréhension, même parfois à la nuit. Mon père lui-même n'a jamais imaginé que je puisse courir avec eux le moindre danger, et il avait raison. Plus tard, les routes ont permis au car d'arriver plus près de la ferme mais il restait du chemin à faire à dos d'âne. Bien plus tard encore, mon père a eu une auto; mais comme il n'a jamais appris à conduire, il s'est trouvé à la merci d'un chauffeur français qui l'exploitait à outrance. J'étais fière quand le chauffeur venait me chercher, et quand, en présence de mes cousins, je

partais en auto pour la ferme. Cette pauvre voiture, je l'ai vue finir comme cage à poules, ou nid à serpents, dans un hangar...

Cette expédition marquait pour moi le début enchanteur des vacances. Mon père vivait en célibataire. Un couple juif tenait son ménage. Il employait environ trente à quarante ouvriers agricoles marocains. Lui-même ne travaillait pas de ses mains. Il n'a jamais touché une charrue. Il organisait, surveillait, tenait les comptes. Le samedi, il priait et c'était sabbat pour tout le monde. Dès le vendredi soir à quatre heures, tout s'arrêtait. Dans la journée, les âniers étaient allés à l'oued chercher de l'eau pour deux jours; les bergers avaient soigné les bêtes. Plus aucun ouvrier ne travaillait. La campagne était morte. Le plus souvent, les Arabes s'habillaient de leur mieux et venaient auprès du maître, lui tenir compagnie. Ils m'appelaient «Bent el Tajer», la fille du maître. Mais mon père n'aimait pas cela. Il voulait que je sois confondue avec les autres enfants. Quand j'arrivais à la ferme, il me faisait quitter mes vêtements et il m'habillait comme les petits arabes, en disant: «Tu n'es qu'une fille comme les autres» et je jouais, parlais, dansais avec les autres. Il ne redoutait pas les maladies, les parasites! J'avais des poux, mais je n'ai rien attrapé de grave, ni gale, ni trachome. Quand je devais retourner à Fès, on m'étrillait et on me nettoyait de la tête aux pieds pour que ma mère ne soit pas horrifiée.

A la piété de mon père, je dois un de mes plus merveilleux souvenirs d'enfance. Il a tenu à respecter un rite qui tombait alors en désuétude: le «baptême» d'un animal. Il faut savoir que dans toute famille juive l'enfant premier-né n'appartient pas à ses parents pendant un mois: il appartient au Cohen, gardien du temple. Au bout du mois, il faut le racheter au Cohen qui le prend, et ne le rend qu'en échange d'une obole. (C'est tout à fait différent de la circoncision, qui a lieu sept jours après la naissance). Dans la loi mosaïque stricte, l'usage s'étend à tout ce qui vit et reproduit, notamment aux animaux domestiques: il faut donner le premier-né. Mais quand il y a des troupeaux quel problème! Heureusement, on trouve toujours le moyen de tourner les règles: on s'associait avec un Musulman et on se débrouillait pour que les femelles, les brebis, les chèvres, les ânesses, mettent bas chez l'associé musulman.

Une fois, mon père s'est laissé surprendre: une ânesse a mis bas chez lui. Soucieux d'assumer ses obligations, il est allé consulter son beau-père, le rabbin. Il était tout intimidé, comme une jeune femme qui annonce à son mari qu'elle attend un enfant. Il allait avouer qu'il avait eu un petit âne premier-né!... Les rabbins ont confirmé que c'était bien là un usage traditionnel. Mon père a donc apporté l'animal à Fès pour le «racheter» en cérémonie. Ce fut une fête magnifique. J'avais dix ans. On m'avait chargée d'aller dans toute la ville inviter parents et amis. Je jubilais devant leur surprise. «Une fête? me disait-on. Bravo!

Et pourquoi? - Pour le «rachat» d'un premier-né. - Mais comment? Qui a eu un premier-né chez vous? - Une ânesse!». Les gens étaient stupéfaits. Ils avaient complètement oublié cette coutume, surtout les femmes, qui connaissaient la loi moins bien que les hommes. L'une d'elles m'a même grondée parce qu'elle croyait que je me moquais d'elle! La surprise passée, tout le monde a voulu assister à une solennité aussi inhabituelle. Il y a eu foule.

Moi j'avais pomponné le petit âne qui était joli comme tout, bourru, avec sa laine (le crin ne pousse qu'après). Je l'avais appelé Coco, puis Cococohen! Quelle joie! Quelle folie pour tous les enfants! Nous l'avons pris, nous sommes allés à la synagogue. Il faut dire que la synagogue n'est pas comme une église, c'est seulement un lieu communautaire, de prière et de rencontre. Porter l'âne là ou dans notre maison c'était pareil, il n'y avait aucun sacrilège, d'autant que c'était un acte de foi. Mon père a apporté la pièce d'or pour le Cohen et lui a, en plus, offert un mouton. Le rite s'est accompli, les bénédictions ont été faites. Ensuite il y a eu les «youyous», on a jeté des bonbons aux enfants, on a offert le thé et des gâteaux aux invités. Une magnifique réception. Je me rappelle cette fête comme l'un des plus beaux moments de mon enfance. Et je ne suis pas la seule! Je rencontre encore parfois des gens qui me disent «Tu te souviens?...». Ce fut sans doute le dernier animal «racheté» chez les Juifs de Fès!

Cet attachement à la loi juive et aux traditions s'alliait chez Maklouf Botbol, mon père, à un ardent désir de modernité: il voulait être Français à cent pour cent, et intégrer pleinement ses enfants dans la communauté française. C'est ce qui explique l'éducation qu'il nous a donnée. Pour moi, il m'a inscrite directement à l'école publique française, alors que je ne savais pas un mot de français. Ni ma mère, ni mes grands-parents ne le parlaient. Nous parlions le «judéo-arabe», langue originale, proche de l'arabe, mais avec des mots espagnols, des mots hébreux. Nous comprenions les Arabes et ils nous comprenaient, mais le judéo-arabe s'écrivait en caractères hébraïques, ce qui facilitait l'apprentissage de l'hébreu enseigné à l'école talmudique. Mon père seul comprenait le français qu'il avait appris à l'école de l'Alliance. Il a payé l'institutrice pour qu'elle me fasse parler français, après la classe, aussi souvent qu'elle pourrait. Les enfants assimilent vite. Avec les autres gosses, dans la cour de récréation, dans la rue, je jouais, je parlais. En deux mois je comprenais. Tous les petits Espagnols étaient d'ailleurs dans le même cas que moi. L'institutrice n'en faisait pas un problème. Un jour, croisant mon père dans la rue, elle lui dit: «Monsieur Botbol, Rebecca n'a pas besoin que je la prenne à part, elle parle très bien le français!». Mon institutrice, Madame J., je l'adorais! C'était un modèle de dévouement, de conscience: l'institutrice idéale, l'institutrice de la légende! Elle était venue de France mais n'y est jamais retournée. Elle avait adopté le Maroc et les Marocains...

Au temps où ma sœur et mon frère étaient petits, il n'y avait pas encore d'école publique française. Ils ont fréquenté l'école de l'Alliance israélite. L'Alliance a introduit la culture française. C'était un privilège de Juifs, très envié par les Arabes. Les maîtres, au début, venaient de Palestine, de Turquie, de Grèce. A ce moment-là, les Juifs de Fès parlaient français avec l'accent turc! Puis il y a eu des maîtres marocains formés en France. C'était une école confessionnelle mais où tout l'enseignement était donné en français: il était interdit de parler arabe. Il y a eu aussi bientôt une école normale d'instituteurs de l'Alliance israélite, à Paris: les maîtres qui venaient de là n'avaient plus d'accent. Même quand il y a eu des écoles françaises partout, les écoles de l'Alliance sont restées subventionnées par le gouvernement en tant qu'écoles confessionnelles. On n'y travaillait pas le samedi. Il y avait un maître d'hébreu. Leur statut était comparable à celui des écoles privées catholiques. Mais ce n'était pas l'équivalent de l'école coranique. L'équivalent de l'école coranique était l'école talmudique où on étudiait l'hébreu et la loi juive; là, le seul enseignant était le rabbin.

LES MODERNISMES DE MON PÈRE

Mon frère a suivi les deux enseignements, celui de l'Alliance et celui du Talmud. A douze ans, il était déjà, disait-on, fin lettré en hébreu c'est-à-dire

très avancé dans l'étude et les commentaires de la Thora. Cette formation lui a certainement développé l'esprit car, lorsqu'il est entré dans l'enseignement secondaire français, il s'est révélé tout de suite très brillant. Le premier cycle du secondaire a été créé à Fès juste au moment où mon frère devait entrer en sixième. Sept ou huit élèves seulement y sont entrés avec lui. Ensuite on ouvrait des classes au fur et à mesure que ces premiers élèves avançaient. Mais au seuil du second cycle, ils n'étaient plus que deux ou trois. On leur a conseillé d'aller à Rabat. Mon frère est donc entré en seconde au lycée de Rabat. On mesure là la passion de modernité de mon père: il n'avait qu'un seul fils et on connaît l'importance du fils dans la religion juive. Il est passé sur le tabou du fils qu'on doit garder avec soi. En outre, il l'a envoyé à Rabat en internat: ce qui signifiait que mon frère travaillerait le samedi, mangerait non casher. Il a fallu répondre aux réticences de ma mère. Mon grand-père rabbin a soutenu son gendre: «Il a raison, c'est la lumière». Dans la communauté juive, beaucoup nous ont pourtant regardés de travers: «Comment! Un petit-fils de grand rabbin!».

De façon générale, mon père était hostile aux coutumes qui ne rimaient à rien. «Montrez-moi, disait-il, un texte religieux qui justifie cette coutume, je la respecterai, sinon je n'en veux pas!».

Georges a été un excellent élève. Mes parents ont ensuite fait d'importants sacrifices financiers pour qu'il puisse aller à Paris étudier le Droit.

Aussi a-t-il tenu à revenir auprès d'eux. Doué comme il l'était, il aurait pu s'établir en France ou à Casablanca. Il a préféré revenir à Fès pour soutenir la famille. C'est lui qui a pris en charge mon éducation, comme on le verra. Il a su d'ailleurs se créer très vite une situation privilégiée. Connaissant parfaitement la loi talmudique et le droit français, bien informé aussi du droit musulman, capable de plaider en arabe, il était agréé auprès des tribunaux rabbinique, chérifien et français. Il était un trait d'union indispensable entre les diverses communautés. Et il a été longtemps le seul dans ce cas pour toute la circonscription de Fès, de Meknès et de Taza.

Le destin de ma sœur aînée fut, bien entendu, tout différent. Il n'était pas d'usage que les filles fassent des études, la précocité du mariage les en empêchait. Ma mère n'avait pas quatorze ans quand elle s'est mariée, et ma sœur à peine quinze! Ce qui fait que maman était grand-mère à trente ans. Mais là aussi mon père est intervenu de façon décisive. D'abord, il a exigé que ma sœur obtienne son certificat d'études avant de se marier. Ensuite, au moment de la noce, il a opéré une double révolution domestique. Il n'a pas voulu qu'elle porte le costume traditionnel en velours brodé avec la coiffure rituelle. Il a voulu qu'elle se marie en blanc, comme les Européennes. Il a fait venir un catalogue de la Samaritaine pour choisir la robe et le voile. Mais sa fille avait moins de quinze ans, elle était de petite taille. Les robes de mariées lui semblaient trop grandes... Il a préféré les robes de communiantes, sans se rendre compte qu'il s'agissait d'une tout autre cérémonie. Et ma sœur s'est mariée en robe de communiante, avec sa petite aumônière au côté!

Dans le même esprit, mon père a réagi contre des coutumes de bonnes femmes qu'il jugeait tyranniques. Les noces provoquaient d'importantes réunions de deux cents à trois cents personnes. Il fallait n'oublier personne! L'usage était, au dernier moment, le jour de la noce, d'aller chercher les invitées une par une. Aucune n'aurait osé venir toute seule: tout le voisinage aurait fait des quolibets et des ragots, il y aurait eu offense et vexation. Les fillettes de la famille étaient ordinairement chargées de l'accompagnement. Mon père a refusé cette obligation. Deux mois avant le mariage, il est allé personnellement, en compagnie de ma mère, inviter toutes les familles qui devaient être là pour la noce. Il les a averties: «C'est nous qui vous invitons, nous les adultes qui savons vous traiter avec politesse, selon votre rang. Mais attention: nous n'enverrons pas les enfants vous chercher le jour de la noce. Si vous venez, vous nous ferez honneur. Si vous ne venez pas, nous serons désolés». Ma mère était folle d'inquiétude. Elle disait «Nous n'aurons personne!». Le jour du mariage, la réception était à quatre heures, personne n'était là. A cinq heures, encore personne. Et puis tout d'un coup, les femmes sont arrivées par groupes entiers. Elles avaient attendu, puis elles s'étaient dit de l'une à l'autre: «On est venu te chercher?» - Non! - Moi non plus». De proche en proche, la cousine est allée chercher sa cousine, la tante est allée chercher sa nièce, la fille est allée chercher sa mère. Même celles qui n'allaient jamais nulle part se sont dit: «Allons voir ce que c'est qu'un mariage où on ne nous envoie pas chercher!». Et depuis ce temps-là, la coutume s'est assouplie. Mon père a fait réellement une révolution.

Pourtant sous l'influence de son mari, ma sœur est restée très proche des traditions. Son mari, pas du tout moderne, était de nationalité marocaine. Il possédait une maison de famille et un commerce de bijouterie hérité de son père dans le quartier le plus ancien du mellah. Ma sœur a vécu là jusqu'en 1945, presque toujours vêtue à la marocaine, sauf quand elle venait nous voir en ville nouvelle. Elle venait parfois chercher ma mère pour aller au cinéma. Ma mère adorait le cinéma, ma sœur aussi. Elles aimaient surtout les films à grand spectacle, ou historiques, se déroulant dans le faste des cours royales. Les revues, les comédies musicales américaines les enchantaient également. Pour ma mère qui ne comprenait pas le français, nous faisions de la traduction simultanée dans le creux de son oreille. Elle partageait avec nous toutes les émotions du spectacle. Le samedi nous nous réunissions avec mes tantes: celles-ci attendaient maman avec impatience pour qu'elle leur raconte le film. Car elles n'avaient pas le privilège d'avoir des filles décidées à les accompagner pour faire l'interprète.

Mais le mari de ma sœur n'appréciait guère ces sorties qu'il jugeait malfaisantes en raison des idées modernes diffusées par les films. Très souvent après avoir vu un film américain, où évoluaient des femmes libres, pourvues de confort, de luxe, environnées d'hommages, ma sœur se rebiffait contre son destin de femme traditionnelle, réduite à une vie étriquée, contrainte, soumise à des obligations fastidieuses. Sa dépendance morale et matérielle lui pesait, l'irritait, et devenait cause d'affrontements assez vifs avec son mari. Puis la crise passait et la vie quotidienne reprenait son cours,... jusqu'au film suivant!...

Ma sœur a eu sept enfants dont six ont survécu. C'est la pression de ses enfants, élèves au lycée français en ville nouvelle, qui a décidé mon beau-frère à quitter le mellah. Il avait résisté à la scolarisation de ses enfants à cause du samedi. Il ne voulait pas qu'ils aillent en classe le jour du sabbat. Ma sœur avait rusé. Elle envoyait ses aînés passer le samedi chez mes parents, avec moi, sous prétexte de tenir compagnie à ma mère, si seule quand mon père restait à la ferme. Bien sûr mes parents étaient complices et les enfants allaient en classe. Cette ruse a fonctionné pas mal de temps.

L'Alliance israélite avait bien essayé d'attirer les femmes, les épouses, les mères de famille, pour qu'elles ne restent pas trop ignorantes par rapport à leurs enfants qui faisaient des études modernes. Des cours d'adultes ont été organisés pour elles dès 1917. En principe, rien ne s'opposait à ce que ces femmes viennent étudier. La plupart d'entre elles avaient des domestiques à qui elles pouvaient confier

la maison et les enfants. Tout le monde pouvait avoir des bonnes: il suffisait de pouvoir les loger, les nourrir, leur donner un vêtement de temps en temps. Le salaire était peu de chose. Pourtant l'initiative a eu peu de succès. On se moquait de ces femmes qui allaient en groupe à l'école. Certains maris ne supportaient pas l'absence de leur femme quand ils rentraient à la maison. Ils envoyaient un des enfants: «Va dire à ta mère qu'elle rentre». Ma mère est allée à ces cours, et elle m'a raconté comment cela se passait: «On était là, en train d'apprendre péniblement à écrire le français, et tout d'un coup on entendait: Madame une telle, ton mari veut que tu rentres, il y a du monde à la maison. La pauvre femme s'en allait». Ma mère n'a jamais su lire ni écrire en français. En fait, elle aurait pu continuer. Son mari, ses enfants l'auraient aidée. Elle m'a montré ses premiers cahiers qui étaient fort bien tenus. Mais elle n'a fait aucun effort, cela ne l'intéressait pas. Plus tard, quand j'ai eu à lui envoyer des lettres, j'écrivais en judéo-arabe, en caractères hébreux; ainsi elle pouvait me lire. Je suis toujours restée très proche d'elle. Mes succès, mes projets l'intéressaient, elle essayait de me suivre dans tout ce que j'entreprenais et je l'y associais dans la mesure du possible.

Quand j'ai quitté l'école primaire, je suis allée au lycée de Fès, où j'ai fait mes études secondaires comme n'importe quelle adolescente française. Les dernières années, c'est-à-dire au début de la guerre, j'ai eu des professeurs de qualité exceptionnelle,

des hommes de grande valeur. Ils avaient quitté la France de Pétain de bon ou mauvais gré. Bien que Fès n'ait qu'un petit lycée, ils étaient heureux de séjourner dans cette ville de haute culture islamique qui les dépaysait et les passionnait. Ainsi Monsieur R. M., qui est devenu directeur de l'Unesco entre 1961 et 1974. Il était agrégé de philosophie, parfait connaisseur de la langue et de la littérature anglaises, il avait été précepteur du roi Farouk. On lui a confié la seule classe de philosophie du lycée, la mienne. On complétait son service avec des classes de sixième et cinquième auxquelles il devait enseigner la grammaire et l'orthographe françaises. J'ai vécu, grâce à lui, une année extraordinaire. La découverte de la philosophie en général, mais aussi de la psychologie et plus encore de la métaphysique, m'ont ouvert des horizons jusque-là insoupçonnés. Nos parents redoutaient cet enseignement de la métaphysique, craignant de voir leurs enfants perdre la foi. Ce fut le cas pour quelquesuns. Je veux citer aussi le professeur d'histoire-géographie, Monsieur L. Pour ces hommes si remarquables, leur passage au lycée de Fès a sans doute constitué une parenthèse. Mais pour moi quelle chance!

A côté de ce merveilleux épanouissement intellectuel, mon adolescence me laisse aussi quelques souvenirs drôles, bien caractéristiques de cet âge et de cette époque. Ils sont liés au problème de la mixité. Entre les deux guerres, le lycée de Fès était un petit établissement qui n'avait pas beaucoup d'élèves. Pour rassembler dans les classes des effectifs conve-

nables, on acceptait filles et garçons, ce qui alors ne se faisait pas partout. Ce rapprochement tourmentait certains parents et certains professeurs qui cherchaient par tous les moyens d'en limiter les possibles conséquences. Je ne sais quel responsable imagina un jour de séparer la cour de récréation en deux espaces: d'un côté les filles, de l'autre côté les garçons; entre les deux la séparation était matérialisée par une bande blanche peinte sur le sol. Bien entendu nous passions toute la récréation alignés face à face le long de la ligne, à bavarder, à narguer les surveillants. Le remède était pire que le mal!

Plus grave: des filles sortaient du lycée avec des garçons, et des couples se formaient dans la rue. Le proviseur, alerté par les parents d'élèves, décida d'organiser une surveillance jusque dans la rue. Les professeurs se relayaient le soir, à certaines heures. Quand ils surprenaient un couple d'élèves, ceuxci étaient dès le lendemain convoqués au bureau du proviseur; ils recevaient un blâme qui était porté sur le bulletin; les parents risquaient alors de sévir. Mon neveu Charles (déjà cité) qui était très charmeur et qui avait beaucoup de petites copines, avait deux à trois ans de plus que moi. Je l'aimais beaucoup, nous étions très complices. J'allais souvent le soir chez ma sœur, sa mère, qui habitait loin de chez moi; il fallait qu'il me raccompagne. Un soir, il me faisait des confidences, en me tenant par le bras, et me chuchotait je ne sais quoi dans l'oreille. Voilà que soudain un flash nous frappe en pleine figure. Le professeur prend nos noms, mais sans rien soupçonner de nos liens car mon neveu s'appelait Obadia et moi Botbol. D'un regard complice, nous nous entendons pour faire silence sur notre parenté. Bien mieux, nous faisons semblant d'être aux abois. «Monsieur, ne nous dénoncez pas! Ma mère qu'est-ce qu'elle va me dire! - Non, non, non, vous êtes avertis, à vous de bien vous tenir, etc.». Nous avons passé une nuit blanche tant nous étions impatients de connaître l'issue. D'autres jeunes s'étaient fait prendre, et eux ont passé une nuit blanche, pour d'autres raisons... Il se trouve que le surveillant général du lycée nous connaissait très bien: il avait longtemps logé chez ma sœur quand nous étions petits, il m'avait fait sauter sur ses genoux. Le lendemain matin tous les jeunes dénoncés par les professeurs arrivent penauds, inquiets, et nous, au contraire tout heureux, tout souriants. Le surveillant général en nous voyant entrer dans le bureau du proviseur s'est aussitôt écrié: «Oh! mais c'est sa tante!». Le professeur qui nous avait repérés, a jeté son carnet dans un geste de colère en criant: «Foutu pays! J'y comprendrai jamais rien!». Après quoi, le surveillant général nous a priés de respecter les consignes, comme si nous n'étions pas des parents proches...

Il faut dire que l'incongruité de notre situation par rapport aux familles venues de France ne nous était apparue que peu à peu. Un jour, des copains de mon neveu étaient venus l'inviter à une surprisepartie en le priant d'amener une ou plusieurs filles. Il avait répondu, parlant de moi: «Je peux amener ma tante». Et ses copains éberlués: «Ecoute, tu peux aussi amener ta grand-mère!».

Il faut maintenant que j'insiste sur une autre source de bonheur intense: la découverte de la musique. Durant ma petite enfance, nous ne connaissions guère à Fès que la musique arabe savante, dite andalouse. Les Juifs avaient le droit de jouer et de chanter cette musique à condition de changer les paroles: les Arabes marocains chantaient les sourates du Coran, les Juifs chantaient les psaumes. Plus tard quand ces cantiques ont été chantés en Israël, ils ont choqué les Ashkenazes qui, disaient-ils, se croyaient à la mosquée. Et réciproquement, en entendant les cantiques ashkénazes ressemblant à de la musique de Bach, les Juifs marocains se croyaient dans une église chrétienne... Un exemple parmi d'autres des malentendus qui rendaient leur rencontre difficile! Il y avait aussi la musique profane, accessible à tous: elle chantait l'amour, l'absence, la séparation...

J'avais peut-être dix ans lorsque j'ai entendu un petit voisin jouer du piano près de chez nous. Je l'écoutais avec ravissement et j'exprimais à mes parents mon ardent désir d'apprendre, moi aussi, à jouer de cet instrument. Mes parents ont hésité: l'argent manquait. Puis ils ont consenti, mais ils m'ont avertie que si ça ne marchait pas parfaitement on arrêterait les frais sans retard. En 1930-32, il n'y avait aucune école de musique à Fès (alors que Meknès avait un grand conservatoire). Les cours privés coûtaient très cher. Les professeurs de piano étaient pour

la plupart des femmes qui enseignaient chez elles. C'était un appoint au salaire du mari. Le prix de ces leçons particulières était élevé et seules les familles françaises de milieu aisé (fonctionnaires, militaires, professeurs, magistrats) pouvaient en faire les frais. A l'école primaire, dans mon entourage, je ne connaissais aucun élève étudiant la musique. Plus tard, la première initiative de cours collectifs à meilleur marché est venue de deux «sœurs», les demoiselles D. (d'origine russe, je crois). Elles ont ouvert en plein centre ville, vers 1940 une école de musique où, à elles deux, elles enseignaient le piano, le violon, le violoncelle, le chant et la danse. Elles organisaient des fêtes, des auditions d'élèves très appréciées du grand public. L'étude de la musique commença alors à se répandre d'une façon moins sélective.

Mon professeur était une Française qui enseignait dans le quartier, à titre privé. Au début, j'avais une peur atroce, peur de ne pas réussir, et j'étudiais avec une application passionnée, acharnée même. A la maison je n'avais même pas de piano, la dépense était trop importante pour mes parents. Mais mes oncles, les fils du rabbin, étaient riches. Ils avaient des pianos car, pour être à la mode en ce temps-là, il fallait avoir un mobilier anglais et un piano. J'allais donc jouer chez eux tous les soirs en sortant de l'école. Il y avait déjà six ans que je travaillais ainsi quand mon frère, ayant achevé ses études, s'est installé comme avocat à Fès; et dès qu'il a pu, il m'a acheté un piano. Il avait dû choisir entre s'acheter une voiture

d'occasion et m'offrir un piano. Il a préféré le piano. C'était en 1937. Je n'ai jamais fait d'études supérieures de musique, je n'ai jamais eu de diplômes, j'ai seulement travaillé par moi-même, travaillé tant que j'ai pu avec l'ambition de réussir. J'étais la meilleure élève de mon professeur; elle avait quelques élèves françaises de France, quelques Juives, aucune Musulmane. De toutes ses élèves, c'est moi qui suis allée le plus loin. Si bien que quand elle était fatiguée, surchargée, elle m'envoyait quelquefois donner une leçon à sa place. Au lycée, dans ma classe, j'étais «la» musicienne. En fait, quelques jeunes faisaient de la musique pour se conformer au standing d'une certaine classe sociale. Nous étions rares à nous produire en public. D'où ma «notoriété».

PIANO, PLAISIRS ET MÉTIER

Avant et pendant la guerre, il y avait quand même une activité musicale à Fès: il y avait quelques concerts. En premier lieu ceux de la Légion étrangère, magnifiques. Pour la musique, ce régiment venait immédiatement après celui de Sidi Bel Abbès qui était très connu dans toute l'Afrique du Nord, en France et même à l'étranger, pour son orchestre philharmonique. La Légion de Fès donnait tous les dimanches soirs, au kiosque de musique en ville nouvelle, un concert gratuit à la population qui écoutait en se promenant dans le jardin. On attendait la fin du con-

cert pour assister au défilé: l'orchestre faisait des exercices de roulement avant de prendre la marche. J'en perdais le souffle! Nous attendions avec impatience la fête de Camerone, fête de la Légion. Il y avait alors des soirées splendides.

Mon neveu Charles apprenait le violon avec un professeur italien, Monsieur C. Si j'ai pu assister aux concerts de la Légion, c'est grâce à Charles qui m'accompagnait. Il me chaperonnait, me servait de frère. Grâce à lui je pouvais sortir. Nous avons fait ensemble notre éducation musicale, sur le tas si j'ose dire. Nous lisions les programmes, où certains morceaux revenaient souvent; puis nous retenions les airs, nous les répétions. Le premier violon de la Légion est un jour retourné à la vie civile, il a donné des leçons de violon. Plus tard nous avons fait connaissance et donné des concerts ensemble. C'était Monsieur B. Le chef de musique de la Légion, Monsieur W., avait créé une école, l'Etoile musicale, qui n'a pas duré bien longtemps. Nous n'avions alors ni radios, ni phonographes. Si l'on n'était pas très, très riche, on n'avait aucun moyen d'écouter de la musique. Pour moi, j'ai tout découvert en déchiffrant, en écoutant mon professeur, en faisant déchiffrer mes élèves. Je travaillais avec acharnement, en autodidacte, avec tout ce qui me tombait dans les mains. J'achetais beaucoup de partitions que je commandais en France. Il y avait quelques concerts privés, de musique de chambre mais c'était après neuf heures du soir, et mes parents ne me permettaient pas d'y aller.

Quand les concerts du kiosque ont disparu, d'autres ont été organisés sur la place Lyautey en plein centre de la ville nouvelle. Quand mon professeur a dû quitter Fès, c'est le surveillant général du lycée, Monsieur P., notre voisin et ami de ma famille, qui m'accompagnait. Il avait trente ans de plus que moi, mes parents lui faisaient confiance! Grand mélomane, il adorait surtout le jazz et dans ce domaine il m'a beaucoup appris. Il lui arrivait de faire des conférences sur les instruments: je me rappelle celle sur le saxophone... Il m'a conduite aussi, plus tard, aux concerts des Amis de la musique, qui avaient lieu tous les quinze jours d'abord dans les salons du Grand Hôtel, au dernier étage, avec un public restreint, uniquement européen. Plus tard dans un cinéma, entre la séance de quinze heures et celle de vingt-et-une heures. Les musiciens venaient de France, en tournée; on prenait un abonnement. J'ai commencé à y assister quand j'avais quatorze ou quinze ans: mon frère m'y amenait mais quand il est parti à la guerre, j'y suis allée avec le surveillant général.

La présidente des Amis de la Musique, Madame D., était également poète, auteur d'un très beau livre: Les Portiques Almohades. Elle faisait partie de la Société des Gens de lettres. Son mari était médecin, je crois qu'il avait été un des premiers médecins de Fès. Après la guerre, elle m'a bientôt demandé d'accueillir les artistes de passage, de leur faire visiter Fès, etc. J'approchais ainsi les artistes. Ensuite elle m'écrivait de gentilles lettres de remerciements. Comme elle

faisait partie de la haute société, je me sentais très flattée; je l'aidais de mon mieux. Tous les artistes recherchaient l'égide des Amis de la Musique. Sur place rien n'existait. Ensuite, après la guerre, les Jeunesses musicales sont apparues et ont connu un très grand succès immédiat. J'y suis allée d'abord comme adhérente. Puis bientôt j'ai fait partie du Comité local: j'ai vendu des cartes d'abonnement, accueilli les artistes. Après l'indépendance du Maroc, un professeur du lycée et quelques autres personnes ont créé une Académie des Arts où il y a eu des classes de solfège, de piano, de violon, de danse. Puis Monsieur C., qui était professeur de musique à Meknès, est venu à Fès créer une filiale de la chorale «A cœur joie».

Entre-temps, j'étais devenue professeur de musique, presque par hasard, sans l'avoir réellement voulu. Mon professeur de piano avait dû quitter Fès brusquement au début de la guerre pour d'obscures raisons politiques. Comme elle m'avait souvent demandé de la remplacer (en cas de maladie, d'accouchement), ses élèves me connaissaient. Presque tous ont reflué chez moi. A ce moment-là, j'avais d'autres projets: mon idée était de devenir professeur d'arabe. Mais quand j'ai voulu m'inscrire à l'Université d'Alger, j'ai été écartée en raison du numerus clausus qui frappait les Juifs. Très déçue, j'ai demandé une place à la poste pour gagner ma vie en attendant. Et voilà que des enfants arrivaient de toutes parts pour me demander des leçons! J'ai donc ouvert une école privée, chez moi, et je l'ai tenue de 1942 à 1973.

C'était au fond un métier idéal puisque je pouvais l'exercer chez moi. Il y avait alors encore beaucoup d'hommes qui trouvaient choquant qu'une femme «travaille». Mais si son travail lui permettait de rester à la maison la réticence était bien moindre.

Je n'ai jamais manqué d'élèves, bien au contraire, j'ai dû en refuser; et j'ai été obligée de recourir à des répétitrices: mes élèves les plus avancés me relayaient. Après l'indépendance du Maroc, la clientèle française s'amenuisant, je suis restée seule (de 1970 à 1973) à enseigner le piano et le solfège.

Parmi mes élèves, j'ai surtout gardé le souvenir des Marocaines; elles sont venues assez tard. La première a été la nièce de mon ami G., dont je parlerai plus loin. Elle s'appelait Noufissa B.; c'était une élève charmante, très assidue. Il y a eu aussi Maria B., fille d'un avocat qui, après l'indépendance, devint ministre de la justice et fut tué au cours de l'attentat de Skhirat. La plus douée était la merveilleuse Zhor S. Fille d'un commerçant richissime, elle habitait un palais en ville nouvelle, et j'allais chez elle lui donner des leçons. Elle parlait parfaitement le français. Belle et intelligente, elle était très sensible à la musique «européenne». J'étais devenue son amie. Son père et ses oncles étaient des clients importants du cabinet de mon frère.

J'étais accueillie avec amitié par toutes les personnes, femmes et domestiques à qui je parlais en arabe, qui cohabitaient dans ce palais à plusieurs étages.

Monsieur S. recevait somptueusement les officiers américains et anglais de passage à Fès. Je me souviens du superbe dîner qu'il a offert à l'occasion du Gala donné par Joséphine Baker dans la plus grande salle de spectacle de Fès: l'Empire (deux mille places). Le repas était servi par petites tables basses. Monsieur S. a dû se plier aux coutumes américaines qui voulaient qu'officiers noirs et blancs ne soient pas à la même table. C'était d'autant plus choquant pour lui que la vedette était noire et que chez les Marocains cette discrimination n'existait pas. Les quelques rares Français conviés à ce souper et moi-même tenions compagnie aux officiers noirs. A la fin du repas, alors qu'on servait thé et pâtisseries, Joséphine Baker me demanda de me mettre au piano, et comme je ne savais jouer que du classique, elle accepta d'improviser une danse sur des valses de Chopin. J'étais très émue, très flattée, mais aussi très frustrée, parce que je ne pouvais à la fois m'occuper de mon clavier et la regarder évoluer à travers cet immense salon d'où l'on avait retiré les tables.

Avant même de connaître ces succès professionnels, j'avais eu des satisfactions d'un autre ordre, auprès des habitants les plus pauvres du mellah. Il faut dire que les Juifs ont été malmenés pendant la guerre. N'exagérons rien, ce n'était pas le pogrom. Mais on les a confinés au mellah. Même ceux qui étaient allés habiter en ville nouvelle, s'ils n'y étaient

pas installés depuis une certaine date, ont été contraints en 1940, par mesure discriminatoire, de retourner au mellah pour laisser les logements aux Français de France. Mes proches n'ont pas subi cette épreuve puisque nous avions été parmi les tout premiers à venir en ville nouvelle. Mais certains de mes cousins ont dû déménager. En plus, la nomenklatura française s'est mise à dédaigner les Juifs. Une certaine propagande incitait les jeunes Arabes à pourchasser les gosses juifs qui sortaient de l'école. Bref le mellah était surpeuplé de gens, souvent pauvres, mais aussi inquiets et humiliés.

Il y avait au mellah une école pour les orphelins: Emm Habbanim (ce qui veut dire: la mère des enfants). On leur apprenait l'hébreu et le français. Mon oncle le rabbin qui présidait cette école m'a demandé de faire quelque chose pour ces enfants. J'ai proposé d'enseigner le chant et la musique à un petit groupe de volontaires, tous les mercredis, bénévolement bien sûr. Le premier jour, stupeur! Il y avait au moins cent personnes. On a dû mettre à ma disposition une des plus grandes synagogues. Il n'y avait pas que les orphelins, d'autres enfants étaient venus qui ne trouvaient place dans aucune école, même pas celles de l'Alliance. C'étaient des enfants pauvres, que la collectivité prenait en charge par l'intermédiaire d'associations charitables. Le dévouement de nombreux membres de la communauté et leur efficacité méritent une mention spéciale. Différents groupes prenaient en charge les besoins en nourriture, hygiène, fournitures scolaires, trousseaux, layette, mariages, obsèques, etc. Et cela dans la plus grande discrétion pour ne pas froisser la susceptibilité des familles frappées par l'adversité: ces familles qui, par dignité, cachaient leur misère. Les adhérents cotisaient au prorata des besoins. Il y avait aussi des dons à l'occasion des fêtes et des prières. Une jeune mariée s'honorait de faire un don aussitôt qu'elle portait son nouveau nom. Le travail culturel et artistique que je suis fière d'étaler était un moyen d'aider toutes ces personnes dévouées: en effet les recettes des fêtes que j'organisais étaient intégralement versées aux œuvres.

Non seulement j'avais devant moi cette foule d'enfants plus ou moins assistés, mais les fois suivantes j'ai vu arriver des adultes, de plus en plus de monde. Que faire? Devant un tel public, je me suis cherchée, j'ai mûri très vite. J'adorais organiser, surmonter les obstacles, faire mes preuves... Et on me confiait là un matériau humain exceptionnel, extraordinaire, des gens qui voulaient apprendre, apprendre à tout prix, pour tenter d'échapper à la misère, aux brimades. Je désirais les initier à tout ce que je découvrais moi-même dans le domaine musical. Ils m'écoutaient avec bonheur et je pouvais tout exiger d'eux. Ils étaient prêts à tout pour apprendre. Pas un bruit, si nombreux soient-ils. Mais après chaque rencontre ils m'épuisaient de questions. Arrivée chez moi, je me remettais à travailler pour eux, pour donner des aliments à leur curiosité, sans jamais apaiser leur faim de découvrir, de savoir. Si je voulais garder une soirée pour moi, pour aller au cinéma par exemple, ils me disaient: «On viendra après, à dix heures du soir». Et on travaillait jusqu'à une heure du matin! Jamais aucun n'a dit: je ne peux pas ou j'en ai assez. Des inconditionnels qui m'ont poussée bien au-delà de ce que j'avais projeté pour eux, bien au-delà de ce que je me croyais capable de réaliser.

J'ai commencé par les faire chanter: des chants hébreux mais aussi des chants classiques, Carmen, la Traviata, etc. Ils acceptaient de répéter, de recommencer autant de fois qu'il le fallait sans se lasser. Bientôt j'ai sélectionné les groupes les plus doués et je leur ai fait faire du théâtre: Courteline, Musset, Molière, des sketches. Je me chargeais de tout: mise en scène, décors et costumes s'il y avait lieu.

J'étais assez disponible puisque c'était bien avant mon mariage. Et je ne doutais de rien, je me lançais avec l'audace de mes vingt ans. Pendant la guerre tout était bon à leur enseigner et ils montraient une telle conviction, un tel appétit de culture! En toute simplicité, je dirai qu'ils ont appris avec moi des choses qu'on les croyait incapables de comprendre et d'apprécier. A la salle des fêtes où, auparavant, ils n'osaient pas aller de crainte d'être mal reçus, ils ont donné des spectacles d'une réelle qualité. Et des gens cultivés, qui jusque-là les avaient regardés d'un peu haut, ont payé pour venir les voir et les entendre. Ils les ont applaudis! Quelle revanche sur leur pauvre destin! Quel espoir pour l'avenir!

Ils m'ont exprimé leur attachement de manière tout à fait inattendue. Quand on a annoncé l'arrivée prochaine des Américains, ils étaient fous de joie. Ils avaient beaucoup souffert: physiquement de pauvreté, et plus encore moralement de brimades et d'anxiété. Ils ont couru en foule vers la ville nouvelle pour accueillir les libérateurs. Mais ceux-ci ne sont pas arrivés ce jour-là. Quelques policiers sont alors devenus brutaux. J'en ai vu un, un Corse, qui a attrapé un vieux par la barbe et l'a tiré jusqu'au commissariat (ce Corse a dû partir dès l'indépendance. Il avait reçu des menaces de mort. Il n'embêtait pas que les Juifs!). Les Juifs sont retournés se claquemurer dans leur mellah. Mais le jour où la guerre a été vraiment finie, quelle explosion de joie! Quand on explose, on chante. Tous ont eu envie de chanter. Et comme ils ne connaissaient qu'une personne à Fès qui puisse les faire chanter, ils m'ont envoyé chercher. Les gens me disaient: «Viens, il y a fête au mellah! Tout le monde réclame Rebecca Botbol, Rebecca Botbol!». J'ai dit à ma mère: «Allons-y. Tu resteras chez ta sœur (ma tante habitait la grande rue du mellah, elle avait un grand balcon) et moi je verrai ce qu'on me veut». Nous prenons l'autobus. À l'arrivée, une délégation m'attendait. D'abord j'ai voulu monter sur le balcon de ma tante pour diriger les chants mais ça ne leur suffisait pas, ils ont voulu me toucher, me porter. J'ai été happée, hissée à bout de bras! La foule m'a fait un véritable triomphe. l'étais contente que ma mère ait vu cela, je n'aurais jamais osé le lui raconter.

Je n'ai vraiment compris le sens et la portée de cet épisode extraordinaire que long temps après, au cours d'un voyage aux Etats-Unis en 1976. Il y a làbas ce qu'on appelle le téléphone arabe: quand quelqu'un de Fès arrive à New York, Washington ou ailleurs, toute la colonie fassie est avertie, on organise des réunions pour se retrouver. Dans ces réunions, tout le monde me connaissait, moi je ne reconnaissais personne. Mais quel accueil! Ces gens du mellah, qui parlaient à peine français, qui étaient peu considérés, étaient partis aux Etats-Unis, avaient fait toutes sortes de métiers et presque tous avaient bien réussi. Ils se sont mariés, ils ont eu des enfants américains qui, tout en profitant de la richesse de leurs parents, les dédaignaient un peu en raison de leur manque de culture. C'est vrai qu'ils n'avaient pas fait de vraies études, certains parlaient anglais avec un mauvais accent, leurs enfants en étaient un peu gênés. Mais voilà que, soudain, ma présence leur donnait des références: j'étais la preuve vivante qu'ils n'étaient pas des illettrés, j'authentifiais leur culture originale. «Comment? Nous des ignorants? Nous avons joué telle ou telle pièce des grands auteurs français, interprété les chœurs de tel ou tel grand opéra, des chants hébreux anciens!». Je revois encore un monsieur. «Attendez», me dit-il! Il appelle son fils: «Tu sais que je t'ai récité Courteline, Musset, Molière. Eh bien, voilà celle qui me les a fait connaître». C'était extraordinaire! Ces gens n'étaient pas passés par la ville nouvelle. Ils étaient allés directement du mellah aux Etats-Unis. J'étais le témoin de leur culture française ce jour-là. Ce

qui les attirait si fort vers la culture française c'est qu'elle était le seul moyen de réduire la distance entre eux et les Français. Le seul moyen aussi d'avoir une supériorité sur les musulmans qui n'y avaient pas accès, de ne pas être confondus avec eux, de s'en démarquer. Et quand les possibilités d'émigration sont apparues, il a fallu dans un premier temps oublier la langue arabe, quitte à y revenir plus tard avec délices.

Georges, mon frère Henri, mon mari

Mais je tiens à le redire: si j'avais les moyens de leur répondre, c'est à mon frère que je le devais. Mon père n'était guère à la maison, ma mère (tout en approuvant les initiatives de mon père) était restée proche des traditions (elle ne lisait pas le français). Mais mon frère avait acquis une culture vaste, non seulement dans son domaine propre, le droit, mais aussi en littérature et en musique. Il aimait la poésie et encore plus le théâtre. Il avait joué l'Arlésienne... C'est lui qui, faisant une conférence sur Courteline, me l'avait fait découvrir, lui encore qui m'avait soutenue dans mes études de musique... Mon amour et mon admiration pour Georges étaient immenses. Dès mon enfance, je lui vouais un véritable culte. Mon ambition a été longtemps d'être digne de lui, d'attirer

sa tendresse, de mériter ses compliments dans quelque domaine que ce fût.

Je ne saurais décrire ma fierté quand un jour, après un concert où je prêtais mon concours avec un certain succès, j'entendis mon frère souhaiter que sur les affiches, Botbol, mon nom de jeune fille soit accolé à celui d'Arrouas. «On ne sait pas toujours que tu es ma petite sœur!». Ce fut le plus bel hommage que j'aie jamais reçu, ma plus belle récompense. C'est ce frère que, pendant la guerre, on a radié du barreau parce que Juif (le quota était de deux pour cent!). Les notabilités musulmanes s'étaient insurgées contre sa radiation: «Comment, nous avons un avocat qui peut faire le trait d'union entre le droit français, le droit musulman, le droit hébraïque!». Les Musulmans avaient des litiges entre eux et avec les autres communautés, notamment en matière commerciale. Mon frère leur était devenu indispensable. Ils ont fait une démarche auprès de la Résidence. Même le Sultan Moulay Youssef est intervenu. En vain. On lui a objecté les ordres de Vichy. La plupart des confrères de Georges ont été parfaits. Ils se sont tous offerts pour l'employer, lui donner du travail. Officiellement, il est resté chez l'un d'eux, un ami, comme «secrétaire». Le comble c'est qu'il a été quand même mobilisé. Il n'était pas bon pour être avocat mais il était bon pour être officier... Il a fait la campagne d'Allemagne, il a eu la croix de guerre. Après, il a été réinscrit au barreau «comme si vous ne l'aviez jamais quitté» dit le document. Plus tard il a été bâtonnier.

Les années de guerre ont été aussi, comme partout, des années de restrictions et de marché noir. Manquaient le plus, l'huile, le sucre, puis la viande, les tissus, le charbon, les ampoules électriques. Le Français avait droit à tant de grammes de chocolat, le Marocain non, parce que ce «n'était pas dans ses habitudes alimentaires». Mais il avait droit à plus de sucre et plus de thé. Il y avait toujours des différences de rations entre Marocains et Français. Même une Française mariée à un Marocain ne touchait pas les mêmes rations que son mari. Ma sœur était française, son mari marocain (juif), ils avaient des rations différentes. Mon père pour la ferme et pour ses ouvriers recevait des attributions diverses. Une fois il a reçu trente mètres de taffetas... pour vêtir des ouvriers agricoles! Il nous les a apportés et toute la famille a été uniformément habillée de taffetas. En échange nous lui avons donné nos dotations de cotonnade. Tout mon trousseau, je l'ai fait au marché noir. Le commerçant marocain de la médina qui n'avait rien dans sa boutique m'appelait dans l'arrière-boutique, soulevait une dalle, et me présentait un assez joli choix...

Je me suis mariée en 1946. Mon mari, Henri Arrouas, était né en Algérie en 1910. Sa famille fait partie de cet immense exode venu d'Algérie au moment où le Protectorat a offert des places, des terres, des possibilités. Ils étaient français, ils pouvaient être fonctionnaires, colons, etc. Des Juifs algériens sont arrivés très pauvres, ont commencé avec des petits commerces, et puis ils ont progressé parce que, com-

me citoyens français, ils avaient droit à des prêts, des avantages de toutes sortes. Des parents de mon mari ont dû venir aux débuts du protectorat, je ne sais pas quand. Mon mari est arrivé très jeune à Fès, son dernier frère est né à Fès. Son père tenait un commerce de vêtements avec l'aide de son épouse (la mère de mon mari) ce qui était extraordinaire: à l'époque, à Fès, les femmes juives restaient à la maison. Ma future belle-mère, devenue veuve, a eu droit à ce qu'on appelle un lot vivrier acheté pour un prix symbolique: c'était, aux portes de la ville, un jardin où elle faisait de la culture maraîchère. Mon mari et ses frères et sœurs ont vécu là.

Mon beau-père est mort jeune (je ne l'ai pas connu), laissant sept enfants dont Henri, mon futur mari, était l'aîné. Henri a dû quitter l'école à seize ans. Il est allé d'abord travailler dans une banque, la Compagnie algérienne. Puis, après une compression de personnel, il a été engagé comme comptable dans une maison qui faisait le commerce en gros du sucre, de l'huile... (denrées précieuses entre toutes pendant et après la guerre). Mon mari est resté vingtet-un ans dans cette maison. Son patron, Monsieur A., appréciait beaucoup sa conscience professionnelle. Pendant les cinq années de captivité d'Henri, Monsieur A. a versé à ma belle-mère la moitié de son salaire et, à son retour, Henri a retrouvé sa place. Mais après notre mariage et la naissance de notre premier enfant, mon mari a quitté Monsieur A., tout à fait à l'amiable, et s'est associé avec un ami pour créer un bureau de

comptabilité et de gérance d'immeubles. Les riches Marocains qui faisaient commerce avec Monsieur A. lui ont confié leurs comptes. Puis grâce à l'appui de mon frère, ce sont des cabinets d'avocats qui ont fait appel à lui. Plus tard le consulat de France lui adressait les coopérants qui cherchaient à se loger (et cela jusqu'à notre départ en France en septembre 1973).

Henri et ses frères et sœurs n'ont jamais vécu en ville nouvelle. Installés d'abord au mellah, ils ont ensuite habité à la campagne, au lieu dit «le droit de porte», c'est-à-dire l'ancien octroi, à la limite de la ville. Ultérieurement, ma belle-mère a cédé une partie de ce terrain pour bâtir une église. Mon mari et les siens ont construit là une belle maison avec jardin.

Ils n'étaient guère pratiquants. Leur père l'était (il a donné une instruction religieuse à Henri) mais il est mort jeune et sa femme ne pratiquait pas. Les sœurs de mon mari ont épousé des non juifs. Ils vivaient tous comme des Français de France, non juifs.

Donc, la famille de mon mari n'a pas d'histoire. C'est une famille française comme les autres, sans passé marocain. Plus exactement, c'étaient des Français d'Algérie. A ce sujet, il faut rappeler que la plupart des Juifs «Français d'Algérie» éprouvaient un sentiment de supériorité par rapport à nous, les Marocains. Ils se voyaient tellement privilégiés, tellement plus Français que nous! Au début du protectorat, les «Algériens» étaient seuls acceptés à l'école française

(avec les naturalisés, comme moi). A eux seuls donc, toutes les ambitions étaient permises. Les «Marocains» n'avaient droit qu'à l'école talmudique ou à celle de l'Alliance; leur avenir était bloqué. Il y avait eu des oppositions à certains mariages parce que des parents «Algériens» ne voulaient pas que leur fils épouse une Marocaine. C'était encore ainsi au moment de mon mariage. Dans l'entourage de mon mari, certains ont dit: «Comment? Henri veut épouser une «Marocaine»?». L'honneur était sauf quand on apprenait que j'étais française et surtout que j'avais un frère avocat. Pour une «Marocaine», un tel mariage était considéré comme une promotion flatteuse. Pour un «Algérien», le mariage «mixte» était une mésalliance.

La famille de mon mari ne partageait pas du tout ces préjugés. Mon beau-père notamment (je ne l'ai pas connu, mais mon père l'a bien connu), a laissé le souvenir d'un homme pondéré, majestueux, un notable estimé et respecté.

Un exemple précisera l'attitude de mon beau-père à l'égard des «Marocains». Dans les communautés juives, le service des morts est assuré par des groupes spéciaux. Or il y avait un service pour les Algériens, un autre pour les Marocains. Et au cimetière de Fès, il y avait le carré des Algériens et le carré des Marocains. Les deux carrés étaient très différents. Nos tombes marocaines étaient très sobres, comme les tombes arabes, avec juste une dalle portant l'inscription du nom. Alors que les Algériens avaient des monuments à la française, du marbre, des décors.

Mon beau-père en était scandalisé. Il n'admettait pas cela. «Comment! les Marocains nous accueillent et nous les traitons de cette façon?». Quand, très malade, il s'est vu mourir, il a dit à sa femme: «Attention, je veux le service marocain!». Et il a été le seul Algérien enterré parmi les Marocains: Joseph Arrouas, tout seul.

Quand j'ai annoncé à mon père mon projet d'union avec Henri, il m'a simplement dit: «Je ne connais pas ce garçon, mais s'il est comme son père, tu as de la chance». La liberté de mon choix était un acquis récent. Nombreux étaient encore les parents qui choisissaient eux-mêmes les conjoints de leurs enfants. Un mien cousin, à qui son père avait annoncé qu'il lui avait choisi une épouse, demanda qui c'était: «Ce n'est pas ton affaire», lui fut-il répondu.

Mon mari a eu la vie d'un Français ordinaire. En 1939, la guerre et puis cinq ans de captivité. Je le connaissais depuis toujours et mes parents aussi (le magasin de mon père était juste en face de celui de son père). Il était un des meilleurs copains de mon neveu Charles dont j'ai parlé. L'estime et l'affection des miens pour lui ne se sont jamais démenties. A son retour de captivité nous nous sommes retrouvés. Il avait onze ans de plus que moi. J'avais 25 ans... A mon mariage, il y eu près de deux cents personnes, comme pour ma sœur aînée. Mais là on a envoyé des cartes d'invitation. Autres temps, autres mœurs...

Difficile pour moi de répondre à la question concernant l'éducation sexuelle! Les filles de ma génération allaient au cinéma (si pudique alors), lisaient. Bien sûr on parlait de ce «mystère» entre copines et on écoutait, intéressées et craintives, ce que nous confiaient des filles plus averties. Ma complicité exceptionnelle avec mon neveu Charles et mes nombreux cousins m'a facilité l'approche amicale des garçons qui aimaient bien me faire des confidences. On n'abordait jamais ce sujet avec les parents. Avec mon père et même avec ma sœur aînée, c'était tout à fait exclu. Mon frère était en France pour ses études et nos treize ans de distance n'arrangeaient rien. Avec ma mère, à qui je traduisais (mot à mot) des tas de romans, mes conversations étaient plus libres, mais je sautais tout de même les passages que je jugeais scabreux. Ma mère et moi étions très enviées pour nos relations si confiantes, si amicales. Mais notre complicité ne pouvait franchir certaines limites.

La virginité ne se discutait même pas mais elle se prouvait puisque, au lendemain de la nuit de noces, la jeune mariée devait remettre à sa mère un linge maculé qui était aussitôt montré à la belle-mère (même coutume que chez les Musulmans).

Au moment de mon mariage, je savais à peu près tout et j'étais d'accord avec mon futur mari sur les méthodes contraceptives en usage alors (les dates, les préservatifs, la toilette intime). J'avais 25 ans, et là se situait la grande différence avec les générations précédentes. Ma mère s'était mariée à quatorze ans,

une de ses sœurs à douze ans, une de ses amies à neuf ans. Mais les mariages très jeunes n'étaient pas consommés jusqu'à la puberté. La fille habitait chez ses beaux-parents, elle partageait la vie et les jeux des enfants de la maison. Elle était «dressée» par la bellemère qui lui apprenait tout ce qu'une fille accomplie devait savoir pour le plus grand bien de son mari et de ses enfants: cuisine, couture, ménage, etc., obéissance. Bien entendu, la petite allait voir ses parents. Elle ne parlait à son mari qu'en présence de la famille, elle dormait avec ses petites belles-sœurs. Il y avait des disputes d'enfants et la belle-mère n'était pas toujours impartiale. Les fils vivaient avec leurs parents ce qui assurait à la jeune mariée l'aide de tous quand elle devenait maman. L'accouchement se passait à la maison avec l'aide de la sage-femme. C'est la mère de la jeune femme qui fournissait toute la layette. Au début du neuvième mois de grossesse, cette layette était exposée et, de même que pour le trousseau de la mariée, on conviait parentes et amies à venir la voir. Ensuite, le tout était transporté chez les beaux-parents. Encore une occasion de festoyer: cela s'appelait «la taille des langes». Je suppose qu'à l'origine c'est ce jour-là qu'on taillait solennellement les tissus pour les couches du bébé. C'est longtemps resté une simple fête de famille où l'on exposait tout ce qu'on avait confectionné de ses propres mains.

La polygamie était permise si l'épouse était stérile ou si elle n'avait pas de garçon. J'ai connu une famille où les deux co-épouses cohabitaient dans les meilleurs termes. Par contre une de mes tantes étant restée sans enfant son mari, le rabbin Raphaël Hasserfaty, a toujours résisté aux pressions des religieux et n'a jamais pris une autre épouse. Elle n'avait pas dix ans quand il l'avait épousée. Il en a toujours été amoureux (et réciproquement) jusqu'à la fin de ses jours. Pourtant ma tante qui est morte après son mari n'a pas voulu être enterrée près de lui. Lorsqu'elle a senti venir sa fin, elle m'a dit: «Raphaël est enterré auprès de tous les rabbins Serfaty. Moi je voudrais être auprès de ta mère, parce que vous êtes de bons enfants, vous allez souvent faire des prières pour elle, je sais que vous ne m'oublierez pas».

Ma génération voulait éviter d'avoir des enfants trop tôt, avant d'avoir un logement confortable, une situation bien assise. Ainsi Henri et moi avons habité à l'hôtel pendant un an après notre mariage, toute l'année 1946. Les logements étaient rares. Les services municipaux français attribuaient les logements selon des critères plus ou moins bien définis: nationalité française, ancien combattant, famille nombreuse, militaire. Même à l'hôtel, nous devions changer de chambre tous les quinze jours soit parce qu'il était interdit de loger en permanence à l'hôtel, soit parce que les chambres étaient souvent réquisitionnées pour les officiers de passage. Le directeur de l'hôtel, ami d'Henri, tournait la difficulté en nous déménageant selon les besoins. Nous n'avons attendu «qu'un an» pour avoir droit à un logement, grâce à la qualité d'ancien prisonnier de mon mari.

Après la naissance de notre deuxième enfant, nous avons pu nous procurer par nos propres moyens, au prix d'un coûteux «pas de porte», l'appartement que nous avons gardé jusqu'à notre départ du Maroc.

DÉSIRS D'ENFANT

Nous avons eu deux enfants: Judith-Rachel, née en janvier 1950 et Yonnel-Joseph, né en avril 1952. Leur venue au monde mérite quelques explications.

J'ai toujours aimé les enfants et j'en ai toujours fait le but de mon projet de mariage. Avant la naissance de mes enfants, il s'est passé quatre années pénibles au cours desquelles j'ai eu quatre accidents dont le dernier m'avait laissée affaiblie et déprimée. J'étais déjà au cinquième mois de grossesse, j'étais suivie par mon médecin habituel et j'avais pris toutes les précautions recommandées pour mener la grossesse à terme... J'ai souffert bien plus moralement que physiquement de la perte de ce «petit garçon»... Mon mari m'entourait d'attentions et de soins, il m'aidait à surmonter mon chagrin en m'affirmant qu'il ne tenait pas tellement à avoir un enfant... c'était faux, bien sûr. Et puis, moi, j'en voulais!

Après de multiples examens en tous genres, on conclut à une malformation de l'utérus. J'allai à Alger consulter des professeurs réputés qui me déconseillèrent toute intervention chirurgicale. Il me restait à choisir: soit supporter des fausses couches répétées, soit renoncer à mettre au monde un enfant. Je rentrai chez moi désespérée et mon mari, craignant pour ma santé, décida qu'il fallait arrêter toute nouvelle tentative.

Mais l'enfant était devenu pour moi une idée fixe, toute annonce de naissance me faisait pleurer; je ne voyais dans la rue que les bébés et je ne pouvais m'empêcher de m'arrêter pour les voir, les contempler, si possible les toucher. Ce qui immanquablement provoquait une crise de larmes...

Un mien cousin, habitant Rabat, connaissait une femme juive marocaine qui attendait un bébé mais qui ne pouvait absolument pas l'élever. Cette personne s'était adressée à mon cousin pour qu'il l'aide à trouver une famille d'accueil. Ayant eu écho de mon douloureux problème, mon cousin commença par me demander ce que je pensais d'une adoption... J'étais emballée! Je voulais toutefois que l'enfant (fille ou garçon sans préférence) me soit confié dès la naissance et que je n'aie pas à connaître la mère, ni à être connue d'elle. Je voulais qu'aucun visage ne s'interpose entre le bébé et moi. Je désirais élever un enfant, c'est tout.

Mon mari a approuvé sans hésitation cette solution qui avait l'avantage de combler mon désir tout en ménageant ma santé! Mes parents étaient un peu réticents. Il faut dire qu'à l'époque l'adoption dans notre milieu était quasiment inconnue et qu'y penser à peine quatre ans après le mariage paraissait prématuré! Mais enfin, devant la perspective de ce bonheur auquel j'aspirais, ma belle-famille et ma propre famille abondèrent dans mon sens, disant que ma «généreuse action» finirait par me porter bonheur! Là, je mis le holà: il était exclu de considérer cette adoption comme un acte généreux. La bonne action était à mon profit exclusif. A moi de mériter ce bonheur, ce miracle qui allait faire de moi une maman comme toutes celles que j'enviais.

La naissance de «mon enfant» était prévue pour la quinzaine prochaine... ce furent les jours les plus longs de ma vie. Mon cousin de Rabat accepta avec plaisir de faire suivre la mère par un excellent gynécologue, de l'inscrire dans une bonne clinique privée, de lui fournir tout ce qui était nécessaire, bien entendu à mes frais. C'est moi qui attendais cet enfant, je m'y préparais matériellement. Psychologiquement j'étais prête depuis longtemps! Du 19 au 20 janvier 1950, je passai une nuit très agitée, tordue d'angoisse, sans raison apparente... Le matin du 20 janvier un coup de fil m'apprenait la naissance de «ma petite fille».

A l'époque il suffisait que la mère marocaine ait signé un acte légal d'abandon avant la naissance, et l'ait confirmé après, pour que l'enfant fût adoptable. C'est donc l'infirmière qui a donné son premier biberon à notre «Judith». Mon frère et son épouse sont allés à Rabat à mon insu voir l'enfant. Ils en sont revenus bouleversés et malheureux de l'avoir laissée à la clinique. Ce n'est que le sixième jour que nous avons eu le droit d'aller la chercher. On imagine ce que fut notre émotion quand nous avons pris possession de notre belle poupée, brune, aux yeux immenses. L'infirmière m'a suggéré de jeter un coup d'œil sur la mère encore en clinique, à son insu. J'ai refusé: la mère, pour la vie, c'est moi, seulement moi...

Rentrés à Fès avec notre précieux trésor, nous avons trouvé une maison toute fleurie, où tous mes proches m'attendaient. Mon oncle rabbin procéda à la bénédiction de ma fille. Détail amusant et émouvant: mon frère me demanda de me mettre au lit et de prendre mon bébé dans mes bras, comme si je venais de le mettre au monde, pour faire une photo.

Ma Judith a été une enfant superbe, vive, gloutonne, heureuse de vivre, qui nous a rendus fous de bonheur. Un an après je caressais, en secret, l'envie d'adopter un autre enfant.

Est-ce que ce bonheur total a modifié mon organisme? Malgré les précautions habituelles (recommandées par les médecins) je me trouvai enceinte à nouveau. Mon médecin qui ne doutait pas d'un avortement, jugé inévitable, me conseilla de laisser faire la nature, de ne pas nourrir d'espoir insensé, de vivre tout à fait normalement. Ayant mené la grossesse précédente jusqu'à cinq mois, on pouvait espérer que j'arriverais peut-être cette fois à sept mois ce qui

permettrait de sauver l'enfant. En tout cas, psychologiquement ce serait moins dramatique puisque, grâce à ma fille, mes désirs de maternité étaient comblés. Le miracle se produisit: j'arrivai au terme d'une grossesse sans problème. Pour donner toutes les chances au bébé, on pratiqua la césarienne. Ce fut un garçon, Yonnel, né le 30 avril 1952 soit presque deux ans et demi après Judith, délai normal entre deux naissances. Cet heureux événement n'étonna mes proches qu'à moitié: «On t'avait bien dit que Judith te porterait bonheur». Le médecin m'a tout de même conseillé de ne pas courir d'autres risques et de me contenter d'élever mes deux enfants.

Dès l'âge de trois ans, j'ai raconté à Judith, sous la forme d'un conte merveilleux, comment je l'ai choisie, tandis que son frère est venu dans mon ventre et m'a fait mal pour sortir. La preuve: cette cicatrice. Pendant sa petite enfance ma Judith se prévalait de ces arguments quand elle se disputait avec son frère.

Bien sûr, comme chez tous les frères et sœurs, il y a eu des jalousies mais nous essayions d'en atténuer les causes et les effets. Mon mari était plus attiré par la fille et, de plus, les nourrissons lui faisaient peur. Il se chargeait donc volontiers de s'occuper des repas, des jeux et des promenades de Judith. Celle-ci, avec une intuition toute féminine, avait bien senti tous les avantages qu'elle pouvait tirer du dévouement paternel!

Aujourd'hui encore, seize ans après la mort de son papa, Judith l'évoque toujours avec tendresse et émotion. Détail significatif: lorsque, atteint par l'hémorragie cérébrale qui devait l'emporter, il a eu quelques heures de délire, il n'a fait qu'appeler Judith «ma chérie, ma fille, Judith, laisse-moi partir...» Ses derniers appels étaient pour elle.

Yonnel a toujours su la différence qu'il y avait entre lui et elle, mais cela s'est fait tout naturel-lement, sans «révélation» spectaculaire ou solennelle. Nous parlions de films ou de livres traitant de l'adoption, nous commentions ensemble les faits divers qui concernaient les douloureux cas d'enfants abandonnés et de parents adoptifs. Nous n'avons jamais condamné la mère qui se défait de son enfant, nous avons toujours répondu à toutes les questions concernant ce problème. Le film *Le Kid* de Charlie Chaplin a beaucoup ému mes enfants. A une certaine époque, ma Judith ressentait de l'angoisse à l'idée qu'on «pouvait venir la réclamer». Cela n'a pas duré, heureusement.

Nous avions donné à notre entourage un exemple qui a été suivi. Mes enfants se sont trouvés, en classe, avec des enfants adoptés, mais qui ne le savaient pas. Nous demandions à nos enfants de n'y faire aucune allusion, leur expliquant bien que c'est aux parents à révéler la vérité, cette vérité qui doit être expliquée avec amour et non pas assénée comme une injure, par des tiers. Nous étions très heureux d'avoir évité à nos enfants les sous-entendus plus ou moins bienveillants. Ils ont donc eu, entre eux, des relations

tout à fait normales. Yonnel, plus doué pour les études, suscitait chez Judith une certaine jalousie et en même temps de la fierté, quand il a abordé avec succès les grandes écoles.

Judith gagnait déjà sa vie comme infirmière à Paris quand Yonnel était encore étudiant; elle lui faisait souvent des cadeaux, lui donnait de l'argent. Maintenant il la gâte à son tour et lui offre les vacances de février à la neige avec sa femme et ses enfants. Judith adore ses nièces qui l'aiment tout autant.

A Fès tout le monde connaissait notre histoire mais en France, je n'ai nullement éprouvé le besoin d'en parler. Mes nouvelles connaissances savent que j'ai deux enfants, un point c'est tout.

L'adoption légale s'est faite en plusieurs étapes. D'abord, du point de vue marocain il n'y avait pas de formalité particulière. Je me suis interdit de tricher en faisant établir un faux certificat de naissance comme si j'étais la mère naturelle. Du point de vue religieux, nous avions fait établir un acte rabbinique certifiant que Judith n'était le fruit ni de l'adultère, ni de l'inceste. Cet acte pouvait être exigé au moment de son éventuel mariage religieux à la synagogue.

La législation française d'alors exigeait du couple adoptant qu'il ait dix ans de mariage ou que l'un des conjoints ait quarante ans. A la naissance de Judith, nous n'avions que quatre ans de mariage mais mon mari avait 42 ans, je n'en avais que 31. Ce fut

donc lui seul qui l'a adoptée. Sur le certificat de naissance il y avait «fille de Henri Arrouas» et de «mère inconnue». Il ne nous restait donc qu'à attendre pour faire l'adoption totale et surtout, ce à quoi nous tenions par-dessus tout, l'inscription de Judith sur le livret de famille.

Lorsque nous avons eu dix ans de mariage nous avons tout de même remis à plus tard l'adoption totale car on nous assurait que la législation se modifiait et allait simplifier la procédure d'adoption. Lorsque, à 17 ans, Judith dut fournir des papiers pour son entrée aux écoles d'infirmières à Paris, nous nous sommes félicités de n'avoir rien caché à notre fille et lui avons ainsi évité le choc de «découvrir» qu'elle n'était pas légalement «ma fille». Les démarches de régularisation ont été longues. Entamées au Maroc par mon frère avocat, elles se sont poursuivies en France. Grâce à mon avocat d'Aix-en-Provence et à la compréhension sympathique d'un fonctionnaire de la Mairie, Judith a pu être inscrite sur le livret de famille dès que le jugement d'adoption a été rendu. Ce fut en 1975, c'est-à-dire un an après le décès de mon mari qui aurait été tellement heureux de voir ses démarches aboutir! Ce nouveau livret de famille a bouleversé ma Judith qui n'a pu s'empêcher de pleurer en me disant: «Décidément nous ne serons jamais plus de trois sur le livret de famille!».

Mes deux enfants jouissent de la même tendresse de la part de tous les membres de ma famille et de ma belle-famille ainsi que de tous mes amis. Judith est d'un tempérament plus affectueux que Yonnel. Tout ce qui a trait à la famille l'intéresse, l'inquiète, la passionne. Elle ne rate aucune occasion de se déplacer pour participer à une fête familiale.

Nos enfants portent les prénoms respectifs de ma belle-mère et de mon beau-père. C'était l'usage de perpétuer ainsi le souvenir d'un aïeul. Moi, je porte le prénom de ma grand-mère maternelle. Les frères et sœurs de ma mère ont donné le même à leur première fille: les Rebecca ont pullulé dans la famille. De préférence on choisissait un prénom biblique. Mais, à un certain moment, c'était devenu gênant. Alors on a traduit, ou on a cherché des analogies. Moïse devient Maurice; Hannah: Annette; Simha (la joie): Simmy, Simone; Schalom: Charles. Ensuite, il y a eu l'influence de la mode: au temps de Rita Hayworth, on a eu une génération de Rita. Ensuite, sont venus les prénoms israéliens: il ne fallait plus s'appeler Jeannette ou Suzanne! Il y avait aussi des prénoms arabes: Aïcha (la vie), Zorah (la perle); mais on évitait de choisir des prénoms arabes trop religieux (Fatima). Pour les hommes, Maklouf est un nom arabe qui signifie celui qui remplace (on peut le traduire par René). Ont été parfois conservés des prénoms algériens tels que Hermance, ou des prénoms espagnols, par exemple Allegria. Le nom de ma mère est un nom hébreu en deux morceaux: Mazal tov (bonne chance). Certains ont changé de prénom pour éviter des réactions désagréables ou pour faciliter l'établissement des papiers: certains prénoms sont très difficiles à transcrire en français.

Pour l'éducation de nos enfants, nous avons suivi les traditions de ma famille que mon mari a adoptées tout naturellement. Son père lui avait donné une certaine instruction religieuse, il avait fait sa Bar Mitswa (cérémonie qui marque la majorité religieuse du garçon). Bien que sa mère, une fois veuve, ait cessé toute pratique, il était resté proche des croyances et des rites du mellah où il avait habité longtemps et où il avait fréquenté de jeunes Juifs marocains. Il adopta nos usages, sans poser de questions avec, au fond de lui-même, la satisfaction de se comporter comme l'aurait souhaité son père. Nos enfants ont donc bien connu la culture et la religion juives. Moi-même j'y tenais. La piété de mes parents m'avait marquée. J'avais entendu chaque matin ma mère réciter sa prière: «Il m'a fait selon sa volonté», non pas dans un sentiment de résignation devant l'inéluctable volonté divine mais dans un élan de gratitude. Et le soir, avant de se coucher, elle récitait l'acte de Foi, le schema. «Ecoute Israël, Dieu est notre Dieu, Dieu est unique». Car elle voulait être «en règle» au cas où la mort l'aurait surprise pendant son sommeil. C'est aussi la prière qui accompagne l'agonie des mourants. Ma mère aimait respecter les rites. Si beaucoup de femmes s'en détachaient c'est parce qu'on ne leur expliquait jamais le sens symbolique des gestes et des pratiques. On leur disait (on nous disait): «Tu dois le faire, sinon tu fais

un péché». Alors, quand on s'est libéré des contraintes, on a tout largué sauf ce qu'on comprenait.

Mes enfants ont fait leurs études primaires et secondaires dans les établissements français de Fès. Ma fille n'a pas souhaité poursuivre sa scolarité audelà de la seconde. Selon son désir, nous l'avons inscrite à Paris dans une école privée pour préparer le concours d'entrée aux écoles d'infirmières. Mon fils, doué pour les mathématiques et les sciences, a eu sa voie toute tracée: à Paris, le lycée Saint-Louis, puis l'Ecole Centrale. Ensuite il a changé de cap, a passé l'agrégation de physique et s'est tourné vers l'enseignement. Il s'est marié avec une femme médecin autrichienne. Il habite Vienne et il a deux jumelles, mes adorables petites-filles. Mes deux enfants ont fait du piano. Mon fils a continué en étudiant la clarinette, puis il a beaucoup travaillé le chant avec Elisabeth Brasseur qui faisait participer son groupe au festival d'Aix-en-Provence. Ce fut pour nous l'occasion de connaître et d'aimer cette ville, et plus tard nous nous y sommes installés.

Ma vie familiale n'a pas empêché ma vie professionnelle de se poursuivre. Il faut dire que j'étais bien aidée à la maison. Pendant vingt-trois ans, de 1950 à 1973, Fatima, notre domestique marocaine, a assumé toutes les tâches matérielles. Nous nous entendions parfaitement. Nos enfants ont appris l'arabe avec elle et ses enfants ont appris le français avec nous. Ses petites filles m'écrivent toujours. Je dois l'avouer, quand il a été question pour nous de venir

nous établir en France, une de mes craintes c'était d'avoir à tenir le ménage ce dont je ne m'étais jamais occupée!

Ma vie professionnelle c'était l'enseignement de la musique. L'essentiel de mon activité avait lieu chez moi, dans mon école privée, au service de mes nombreux élèves. Mais je ne m'en tenais pas là. Si je n'ai jamais enseigné au lycée (sauf parfois pour dépanner, pour remplacer un absent), par contre j'allais dans les collèges musulmans. Au collège Moulay Idriss, le proviseur et sa femme qui étaient Français m'aimaient beaucoup. J'ai un peu enseigné aussi au collège Moulay Rachid et à l'école de l'Alliance. J'ai enseigné à l'Académie des Arts qui tenait lieu de Conservatoire. Quand le Centre Culturel français a été créé, après l'indépendance, j'animais toute la partie musicale. Je faisais des causeries, des réunions, je recevais des films, j'invitais, ou je faisais inviter des artistes. Monsieur C. venait de Meknès pour animer la chorale «A cœur joie». Quand il n'a plus pu venir, le Centre Culturel m'a demandé de créer une chorale pour le remplacer. La technique «A cœur joie» m'avait beaucoup plu, j'avais fait des stages. Faute de local, la nouvelle chorale a commencé chez moi. César Geoffray y est venu donner des conseils. Ensuite il y a eu un local au Centre Culturel.

Mon ancien camarade de classe, El A., qui était devenu ministre des Beaux-Arts, aurait voulu que je fonde un conservatoire en médina. Il m'appelait Botbol. «Dis Botbol, combien veux-tu de pianos

pour ouvrir un Conservatoire en médina?». J'ai refusé. J'avais assez à faire, et je commençais à songer au départ.

Je crois important de témoigner aussi sur les rapports qu'entretenaient les différentes communautés. Dans une ville comme Fès, c'est tout à fait intéressant à observer. Je parlerai successivement des rapports entre Musulmans et Juifs, puis des rapports entre Chrétiens et Juifs.

JUIFS ET ARABES

On a dit que c'était l'intérêt du colonisateur de créer la zizanie entre Arabes et Juifs. Je ne sais pas. Mais pour le souvenir que j'en ai, Juifs et Arabes s'entendaient bien. Mes parents, il est vrai, m'ont parlé du pogrom de 1912. Mais ils m'ont raconté aussi que le Roi avait alors protégé les Juifs. Il y avait dans le «méchouar» de grandes ménageries destinées à abriter des fauves, mais ces cages étaient vides depuis longtemps. Les Juifs, menacés par des montagnards descendus en masse, ont été abrités dans les cages. Ma sœur (née en 1903) se rappelle encore que sa mère l'avait prise par la main, mon père avait chargé son fils (né en 1908) à califourchon sur son dos, et qu'ils avaient couru se réfugier dans les ménageries royales. Elle se rappelle qu'on lui apportait la nourriture et qu'elle tendait la main à travers les barreaux de la

cage pour saisir le pain. Mais voici un exemple de bonne entente et d'entraide.

Avant la Pâque juive, on doit éliminer tout ce qui lève, toutes les miettes de pain levé, puisque le seul pain consommable pendant les jours de la Pâque (qui dure une semaine) c'est le pain azyme. Alors on fait un nettoyage à fond, on récure, on pourchasse les miettes de pain, on refait le chaulage, etc. Grand branle-bas! En même temps, il est interdit de consommer certaines denrées que l'on conserve à l'ordinaire dans des resserres ou des caves: grains, pois chiche, etc. En principe on devrait les jeter, les éliminer. Mais pas question de jeter la réserve de l'année! Qu'est-ce qu'on deviendrait le lendemain de Pâque? Là aussi, il y a eu des arrangements: on vend la clé de la cave à un Musulman pour un prix symbolique, et ensuite passée la fête, on la lui rachète. Tant qu'il est en possession de la clé, le Musulman peut s'en servir, faire ce qu'il veut. On la lui a vendue, elle est à lui. Il ne serait pas possible de porter plainte même si le Musulman venait déménager tout ce qu'il y a dans la cave, ce serait son droit. Et il pourrait ensuite refuser de «revendre» cette clé au propriétaire juif. Pourtant, de mémoire de Juif (me disait mon grand-père qui le tenait de son propre grand-père), jamais un Musulman ne s'est prévalu de ces possibilités. Pas un n'a seulement ouvert la cave qui lui avait été confiée, même pour voir ce qu'elle contenait. Bien mieux. Le dernier soir de la Pâque, les Juifs ont le droit de manger du pain levé mais ils n'ont pas le temps de le

préparer, ils voudraient bien en avoir pour faire la bénédiction du «pain retrouvé» et le manger ensemble. Alors les Musulmans faisaient du pain frais ce soir-là et ils en apportaient de pleins plateaux aux Juifs en allant rendre les clés. L'usage était ancestral et se poursuivait encore dans ma jeunesse. Les Musulmans allaient vers le mellah et vers la ville nouvelle avec leurs plateaux de pain à peine sorti du four. Il n'était même plus question de clé, le rite tombait en désuétude, mais les Musulmans fêtaient les Juifs à la fin de la Pâque. Ils ne se contentaient pas d'apporter du pain, mais aussi des gâteaux avec des épis de blé pour la décoration, et l'alose, poisson porte-bonheur. Les Juifs les attendaient, les invitaient pour le lendemain à un grand pique-nique fraternel. Mon mari gérait des immeubles, il avait affaire à tous les gardiens et souvent il défendait leurs intérêts auprès des propriétaires. Le dernier soir de Pâque (soir de la Mimouna), tous ces gardiens affluaient chez nous avec du pain et des gâteaux. Même le plus malheureux n'aurait pas manqué d'apporter son plateau.

Autre signe de confiance. Les Arabes nouveaux venus à Fès (les nouveaux fonctionnaires par exemple) se servent dans les boucheries juives parce qu'ils ne veulent pas manger de porc et ils sont sûrs que les Juifs ne les tromperont pas. Dans la charcuterie juive, il n'y a que du bœuf. Les bouchers juifs n'ont pas vu leurs affaires décliner même quand les Juifs sont partis en Israël ou en France.

Mais il ne faudrait pas idéaliser. Des mariages entre des membres des deux communautés nous paraissaient inconcevables. Les Juifs épousaient des non Juives, mais jamais des Musulmanes. C'était une horreur! Pouvait-il arriver qu'une fille juive épouse un Musulman? Je ne connais pas de cas, mais il y en a eu. Il faut comprendre que les Musulmans se situaient massivement au bas de l'échelle sociale: on se serait dégradé en les épousant. En outre, l'emprise de la religion musulmane est beaucoup plus forte que celle de la religion juive, surtout sur la famille. Ce qui pose le problème des enfants. Jamais une Française non juive n'a eu à se plaindre en divorçant d'un Juif français: la loi mosaïque s'efface devant la loi française. Tandis que la loi coranique ne cède jamais.

En termes judéo-arabes, quand on veut dire «j'étais hors de moi, je ne savais plus ce que je faisais», on dit: «Je suis devenue musulmane!».

Du côté des Musulmans, le mépris pour les Juifs était traditionnel, habituel, presque inconscient. Voici quelques anecdotes illustrant les habitudes ancestrales d'agressivité réciproque entre les deux communautés.

Mon frère avocat faisait ce qu'on appelait des «transports». Comme tous les avocats du Maroc, il accomplissait des actes qui relèvent en France du notaire, de l'avoué ou du greffier. Il allait avec un membre du tribunal mesurer et limiter les terrains au moment des successions. Ses services étaient très appréciés. Voilà qu'un jour il est appelé chez un Musulman gros richard, qui l'accueille avec une réception fantastique puis lui prête son plus beau cheval avec un harnais somptueux et marche à pied derrière lui pour gagner les lieux du litige. Comme le cheval n'allait pas assez vite, il lui dit: «Avance, fils de Juif!». Inconsciemment! Mon frère n'a fait qu'en rire et nous l'a raconté le soir en rentrant.

Même dans des familles cultivées et raffinées, de tels impairs n'étaient pas rares. Un de mes camarades de classe, G., était un Musulman de l'aristocratie fassie. Les jeunes de ces familles étaient peu nombreux au lycée français, il y avait un collège spécial pour eux: le collège Moulay Idriss, où de nombreux cours étaient donnés en arabe (c'était un peu l'équivalent de ce que l'Alliance israélite avait organisé pour les Juifs mais c'était organisé par la Résidence). G. était élève au lycée français. Un jour que l'absence d'un professeur nous laissait libres, il nous a invités chez lui, dans sa superbe maison de la médina. J'étais la seule à parler arabe. Il m'a accompagnée, avec mes copines, auprès de sa mère. Celle-ci s'est montrée extrêmement chaleureuse. Elle a sorti des vêtements, des bijoux pour nous parer. Elle nous trouvait belles, nous flattait... Et puis un des petits de la famille s'est mis à brailler, une bonne lui a dit: «Tu te tais ou je te montre le Juif pendul». C'était une expression populaire qu'elle a employée sans réfléchir...

... ET CHRÉTIENS

Du côté chrétien, j'ai bien connu les religieuses. Il y avait à Fès des sœurs enseignantes et des sœurs soignantes. Les enseignantes tenaient deux établissements. L'un était un orphelinat qui recevait uniquement des Musulmanes. Les sœurs leur donnaient une instruction générale, leur enseignaient l'arabe et le français, mais aussi la broderie marocaine pour leur procurer un métier. Presque toute la broderie vendue au Maroc est d'abord venue de là. Les sœurs supervisaient les mariages de ces orphelines, elles ne voulaient pas les laisser «vendre». Les habbous (qui se chargeaient au Maroc de gérer les biens des orphelins et des pauvres) s'occupaient de marier ces filles, de les mettre en relations avec les familles qui avaient un fils à marier. Mais les sœurs gardaient droit de regard. Les habbous étaient un organisme purement financier, tutélaire, ils n'avaient pas d'école. Les sœurs n'essayaient pas de convertir les orphelines musulmanes, mais elles s'efforçaient d'assurer leur avenir en milieu musulman.

L'autre école des sœurs était en ville nouvelle et accueillait surtout les filles de colons. Elle comportait un internat et pouvait donner une éducation chrétienne complète aux enfants dont les parents vivaient dans le bled. Elle acceptait aussi quelques élèves non chrétiennes. Il n'y avait pas beaucoup de Juives mais je sais que des Musulmanes y allaient, au moins après la seconde guerre mondiale. Cette école était payante et chère. Il m'est arrivé pendant la guerre d'y donner quelques cours d'arabe pour remplacer un professeur mobilisé.

Mais j'ai surtout très bien connu les Franciscaines Missionnaires de Marie qui tenaient les hôpitaux. Il y en avait un en médina, un en ville nouvelle et des annexes et dispensaires en divers lieux. L'hôpital de la ville nouvelle était double: un hôpital militaire et un hôpital civil, mitoyen. Les sœurs me connaissaient un peu, en tout cas elles savaient que j'avais donné des cours d'arabe dans l'école chrétienne. Mais nous nous sommes vraiment liées quand je suis tombée malade et que j'ai été hospitalisée. C'était en 1957 et 1958. Rétablie assez vite, j'ai dû pourtant rester en convalescence surveillée à l'hôpital. Il me fallait du repos et que je ne rentre pas trop tôt chez moi. Je m'ennuyais. Comme j'étais dans un service où il y avait beaucoup d'hommes, on m'avait donné une petite chambre individuelle, une vraie cellule. Sœur Agnès, qui bavardait parfois avec moi, me dit un jour qu'elles avaient une petite chapelle avec un harmonium dont personne ne savait jouer, ce qui les privait beaucoup. J'ai demandé la permission d'aller à la chapelle essayer l'instrument et je me suis donc remise à jouer. Pour ne pas jouer n'importe quoi, j'ai demandé à voir ce qu'elles chantaient le dimanche. Je les ai accompagnées... Et ensuite, pendant douze ans, j'ai accompagné toutes les messes de minuit à la paroisse des Franciscaines, à l'hôpital de Fès... J'ai donné des leçons, bénévolement, aux religieuses qui le désiraient. J'ai eu un honneur insigne quand une sœur italienne (Modesto) a fêté son jubilé. L'archevêque, Mgr Lefebvre, est venu et c'est moi qui ai tenu l'harmonium, moi qui ai, en fait, assuré tout l'accompagnement musical pendant toute la cérémonie du jubilé. Je faisais si bien partie de cette paroisse!

Une messe de minuit est restée pour moi particulièrement émouvante, celle qui a suivi le décès de mon père.

Mon père est mort fin novembre 1962, à l'hôpital. Il avait 82 ans. Je le vénérais, j'ai été très éprouvée. Quelle vie que la sienne! Que de changements! Tout jeune, il allait à dos de mulet faire confirmer sa nationalité à Oran. Plusieurs mois de voyage! Et durant ses dernières années, il voyageait en Caravelle, car il adorait visiter les pays qu'il ne connaissait pas. Il a même vu un spoutnik à la télévision! Et tous ces changements l'enchantaient! Il a eu la passion de la modernité. Il ne voulait pas qu'on se rende esclave de coutumes privées de sens. Ainsi, partant en voyage, il nous disait: «Où je mourrai, je veux qu'on m'enterre, ne prenez pas la peine de me ramener à Fès! Et si je meurs à Fès, je ne veux pas qu'on s'impose, pendant un an, de venir presque tous les jours sur ma tombe, comme c'est l'usage. Venez seulement aux moments des principales prières. Et ensuite, une fois terminée la première année, vous ne viendrez qu'une fois l'an».

En attendant la messe de minuit, j'allais parfois passer la soirée chez lui. Il était ravi de ce que je faisais, de mes relations si cordiales avec les sœurs. Mais il était un peu inquiet. Un jour il me dit: «C'est très bien, ça t'ouvre l'esprit et le cœur. Mais ne cherchent-elles pas à te convertir?». J'ai répondu: «Ecoute papa: qu'est-ce que ça peut faire? Je te dirai «mon père», tu me diras «ma mère», et voilà tout!».

Après ses obsèques, les sœurs franciscaines ont organisé dans leur chapelle des prières «à la mémoire du père de notre amie Rebecca». Mais, me voyant effondrée par ce deuil, elles n'osaient rien me demander pour la messe de Noël qui approchait. Au cours d'une de leurs visites, j'ai pourtant senti leur embarras et je leur ai demandé si elles avaient quelqu'un pour la messe de minuit à la paroisse. Non, elles n'avaient personne, mais elles comprenaient que je ne pouvais pas les accompagner. J'ai répondu: «Ne vous inquiétez pas. Mon père m'a toujours dit: les vivants passent avant les morts!». J'avais un ami, médecinchef de l'hôpital, qui était violoniste, H. P. Je lui téléphone et on s'entend pour faire comme d'habitude. Le lendemain de Noël, mon frère est venu me voir et je lui ai raconté l'histoire. J'étais inquiète parce que pendant le mois du deuil, on est strict chez nous, on ne fait pas de musique, on ne sort pas. Il a fait un «Ah!» embarrassé. Et puis aussitôt: «Mais bien sûr, mais bien sûr! J'aurais dû te le dire et même t'obliger!». Il a été comme vexé de ne pas s'être inquiété plus tôt et de ne pas m'avoir conseillée à temps dans ce sens.

Je suis restée très liée avec les sœurs. Elles ne passaient jamais devant ma porte sans me faire une visite d'amitié. Encore à présent, chaque fois qu'elles viennent en France, nous nous voyons et elles m'écrivent des lettres affectueuses. Elles m'ont fait participer à beaucoup de fêtes. Elles me prenaient comme j'étais, je les prenais comme elles étaient et nous nous entendions parfaitement.

Plus tard elles sont devenues moins nombreuses et les fidèles aux offices aussi. Elles ont fermé la paroisse de l'hôpital et sont allées à la messe de minuit à l'église de la ville. Je ne leur étais plus utile. Mais leur dévouement pour moi et les miens est resté inépuisable. Quand je donnais un concert avec ma chorale, quand je donnais une audition de mes élèves, elles me dessinaient des programmes (quelques-uns sont de vrais chefs-d'œuvre). Elles les reproduisaient, elles en faisaient en quantité, elles me les apportaient dans un carton. Elles étaient habiles, artistes, elles savaient tout faire, elles faisaient tout bien.

J'allais souvent à leur adorable petite chapelle de l'hôpital. Je leur donnais des leçons. L'une d'elle s'est révélée bien douée, elle a fait rapidement de grands progrès et elle a pu assurer les services.

Après l'indépendance, tout s'est gâté pour elles. Elles contrôlaient les vols, le coulage, ce qui dérangeait certains. Mais elles ne voulaient pas qu'on les accuse, elles! On les a payées de plus en plus mal: un salaire d'infirmière du temps du protectorat, ja-

mais revalorisé et il fallait qu'elles paient un loyer et leur nourriture là-dessus. Elles ont survécu parce que certaines avaient un revenu supérieur. L'une d'elles était médecin, payée en tant que telle. Quelques-unes sont mortes, d'autres sont parties. Quand elles n'ont plus été que deux ou trois, elles ont quitté leur communauté et se sont installées dans un appartement en ville.

Une autre forme de relation, moins spontanée, plus élaborée, s'est développée entre les trois communautés en vue d'améliorer ensemble la connaissance des trois religions.

Il y avait eu une première tentative, dont je me souviens très mal. Certains voulaient rassembler «les Enfants d'Abraham». Il n'y a pas eu de suite. Le Révérend Père Riquet était venu à Fès lancer ce mouvement, le recteur de l'Université Qaraouine avait donné son adhésion. Mais en fait, il était difficile de rallier les Musulmans: comment parler du judaïsme sans prononcer le mot d'Israël qui les faisait fuir? Ils ne faisaient aucune distinction entre Israël biblique et Israël sioniste. Ils claquaient la porte dès qu'ils entendaient le mot Israël. Seul mon ami G. a essayé réellement de participer, mais après son départ du Maroc il a renoncé.

Beaucoup plus solide et féconde fut la création des Amitiés judéo-chrétiennes, initiative privée de Mademoiselle C., qui était, d'autre part, directrice du Centre Culturel français. Elle a rassemblé des intellectuels catholiques. Du côté protestant, Monsieur J. s'est aussitôt mobilisé. Mlle C. connaissait bien mon frère et lui a demandé de mener les choses du côté Juif et lui m'a étroitement associée. Nous étions alors en relations actives et suivies avec le DEJJ (Département Education de la Jeunesse Juive) qui dépendait de l'Alliance. Tout a très bien marché.

Les réunions avaient souvent lieu chez moi. Ces jours-là, les sœurs franciscaines venaient et elles étaient ravies. Venaient aussi des prêtres du genre prêtre ouvrier qui s'occupaient des jeunes en médina, non pas pour les convertir mais pour les encadrer. Des liens se sont créés avec les Bénédictins de Tioumliline. Parmi eux, l'un des plus actifs était le Père Philippe que j'admirais! Il avait une classe, une culture! Mon frère et lui se sont découverts camarades de promotion à la Faculté de Droit. Il avait été aussi pilote de chasse pendant la guerre.

Deux fois par an, un séminaire judéo-chrétien avait lieu à Tioumliline. C'était avant et après le Concile Vatican II. Nous montions là-haut passer toute la journée. Les religieux nous préparaient de la cuisine casher, des omelettes ou du poisson, pas de viande. Nous amenions nos enfants, qui mangeaient à part, gardés par de petites éclaireuses. Détail cocasse: j'apportais pour les miens des sandwiches au jambon, en leur recommandant de ne pas laisser voir le jambon aux Pères, soucieux de notre «pureté».

On débattait souvent sur un sujet biblique, on prenait un texte et on voyait comment il avait été compris par les Chrétiens et par les Juifs. Il arrivait que le sujet me dépasse. Une fois on a discuté sur l'oubli et le pardon. J'ai moi-même animé une réunion consacrée à la musique liturgique, avec des disques.

Deux prêtres calés en hébreu présentaient leurs travaux. Le Père Philippe a participé au Concile Vatican II. A son retour, invité chez mon frère, il nous en a fait la chronique humoristique. Un vieux cardinal s'était endormi au début d'un débat sur la pilule. Réveillé par les éclats de voix des pères qui discutaient, il dit soudain: «Enfin messieurs, au lieu de nous battre, ne pourrions-nous pas l'essayer?». Le Père Philippe est parti ensuite à Ouagadougou. Beaucoup de Juifs ont émigré, certains à Montréal. Ils y ont reçu la visite du Père Philippe qu'ils ont accueilli avec une chaleur qui l'a beaucoup touché (il nous l'a écrit). Après 1970, je n'ai plus eu de ses nouvelles.

Henri, mon mari, participait à toutes ces activités. Il m'aidait et m'encourageait sans cesse. Quand il le fallait, il s'occupait des enfants pour me laisser plus de liberté.

«L'an prochain, à Jérusalem»

Peu après la deuxième guerre mondiale, je suis devenue militante féminine du mouvement sio-

niste. C'est là une autre étape marquante, une véritable mission qui a beaucoup compté pour moi et sur laquelle je voudrais à présent insister. Il faut entendre ici le mot sionisme dans le sens «Terre de refuge», terre promise aux Juifs rejetés de partout (le rêve de Theodor Herzl).

Dès la petite enfance, j'avais entendu mes parents clore les prières d'une fête par «Chana baa Berouchalaym», «L'an prochain à Jérusalem». Pour moi c'était un vœu pieux, sans idée concrète, aussi lointain que l'arrivée du Messie... Le Messie devait apporter des choses merveilleuses, quand nous l'aurions mérité, mais bien sûr mes péchés retardaient cette arrivée. D'où la responsabilité collective et le poids des autres, que les Juifs n'ont cessé de porter sur leurs épaules...

Donc Jérusalem, c'était loin et sans signification particulière. Il y avait, dans toutes les maisons, une boîte métallique blanc-bleue que nous remplissions de pièces et qu'un préposé du rabbinat venait vider une ou deux fois l'an. Le produit allait en Palestine. C'est tout ce que je savais. Tous les samedis soir mon père rentrait de l'office, célébrait la fin du Sabbat et terminait par un chant «L'hatikva» qui allait devenir l'hymne de l'Etat d'Israël. J'aimais ce chant. Jérusalem, la Palestine, c'était là où s'était passée toute l'histoire du peuple d'Israël dont chaque fête commémorait une étape. Mon émotion fut intense quand en 1969 je foulai la terre d'Israël et visitai tous les lieux

dont les noms avaient ponctué mon éducation religieuse...

Il y avait parmi nous un certain Monsieur L., ami de mon père qui, dans les pauses entre deux offices des fêtes ou du Sabbat, parlait sans cesse du «futur foyer national juif». On l'écoutait mais on le jugeait «utopique», on disait: c'est son dada.

1936-38-39 etc., les premières rumeurs des effets du nazisme commençaient à nous parvenir mais c'était là-bas! si loin! Et là-bas était-on vraiment juif? Des messagers des communautés Ashkénazes commençaient à arriver et les propos de Monsieur L. nous semblaient moins irréels. Les jeunes Juifs marocains, déçus par les brimades de certains Français et de plus en plus conscients de leur statut de «Dhimmi», c'est-à-dire de «protégé» au regard des lois marocaines, commençaient à être sensibles aux arguments des sionistes qui venaient de plus en plus nombreux leur parler.

La guerre nous a totalement isolés. Cependant les soldats étrangers, allemands, autrichiens, engagés dans les corps francs et envoyés au Maroc comptaient parmi eux beaucoup de Juifs qui avaient fui l'Est. Ils ont pris contact avec les communautés juives pour être reçus dans les foyers à l'occasion des fêtes. Ce qu'ils nous racontaient était terrifiant. Tellement incroyable que nous ne les avons pas crus. Il faut dire que leur attitude était souvent agressive vis-à-vis des filles, encore très prudes et peu habituées aux

manières occidentales. En outre, ils estimaient que, n'étant l'objet d'aucune persécution, nous leur devions tout. Certains en abusaient, leur indélicatesse les a fait rejeter. J'en ai encore des remords. C'est d'ailleurs cette même attitude hautaine, condescendante, qu'on a retrouvée de la part des pionniers en Palestine à l'égard des premiers émigrants marocains: ils avaient tout fait de leurs mains et les Marocains venaient en profiter... Ces premiers Marocains ont beaucoup souffert de cette discrimination (j'y pense souvent ces derniers temps quand on voit l'accueil réservé aux Juifs d'URSS!). Les émigrés de la deuxième génération n'ont plus ces problèmes, beaucoup sont aux commandes du pays.

Je dois souligner que les Juifs algériens ne se sont pas sentis concernés par la Palestine ou Israël et cela pendant très longtemps. Ils étaient français donc intouchables en Algérie ou au Maroc et puis il y avait la France pour les accueillir en cas de besoin. Le Juif marocain, s'il est chassé ou si sa vie devient intenable, n'a que la Palestine ou les Etats-Unis, quand le quota le permet, comme les Juifs d'URSS.

On trouve un reflet du mépris de l'Ashkénaze pour le Séfarade dans un film nouveau: *Un monde sans pitié*, d'Eric Rochaut, qui a eu le César du meilleur espoir du cinéma. On y dit que les filles ashkénazes préfèrent se marier avec des non juifs plutôt qu'avec des Séfarades! Le Séfarade était souvent considéré comme l'oriental «macho», l'Arabe.

Sous l'impulsion de gens venus de Casablanca, nous avons formé d'abord un comité pour Israël. Fait curieux, j'ai été longtemps la seule femme dans ce comité. Nous organisions des collectes pour la reconstruction de la Palestine et l'achat de terres en Israël, pour aider aussi les premiers départs des jeunes et des familles. Bien sûr, toutes ces activités étaient clandestines, peu prisées des autorités tant françaises que marocaines. Puis j'ai créé la Wizo. Dans mon entourage, on ne concevait pas de ne pas aider Israël. Pour les uns, c'était contribuer à la réalisation des prophéties bibliques et donc hâter l'arrivée du Messie, pour d'autres, les plus nombreux, c'était contribuer à la création d'un refuge dont nous sentions de plus en plus le besoin pressant.

Nous avons eu la révélation de la Wizo (Women International Zionist Organisation) par une conférencière venue de Paris (rue Copernic), Madame E., en novembre 1947. Ce mouvement magnifique mettait enfin à jour le rôle des femmes dans la communauté. Aussitôt, un comité provisoire s'est réuni pour commencer la propagande et j'en étais la secrétaire. Mais les documents de base nous faisaient défaut. Nous avons fait appel à la Wizo de Casablanca dont la secrétaire, Madame M. L., est venue nous expliquer en quoi consistait le travail. Il s'agissait d'apporter un soutien moral et financier à l'Etat d'Israël, de recueillir des fonds pour racheter des terres et faciliter l'installation des immigrants. Nous avons aussitôt constitué un bureau et demandé à Casa et à Paris des

cartes d'adhésion et des bulletins de propagande. C'était en septembre 1948¹. Le succès a été immédiat, en dépit de quelques difficultés. La plupart des dames du bureau et des adhérentes étaient de nationalité marocaine et toute adhésion à un mouvement sioniste leur était de ce fait interdite. L'une de nous, convoquée par les autorités régionales (le pacha), reçut un avertissement et dut cesser toute activité; telle autre dont le mari occupait une situation officielle craignait de le compromettre. Il fallut suspendre un temps le travail parce que des pogroms s'étaient produits au Maroc Oriental. Mais les esprits se sont vite calmés et nous avons repris discrètement.

Des familles entières partaient pour la Palestine. Officiellement on disait pour «le Mexique» ou «le Texas». Aussi le mouvement Wizo fit-il des progrès rapides. Les journaux que nous recevions de Paris, notamment La terre retrouvée, les exemplaires de la revue Wizo, les brochures sur son origine et son action, étaient achetés et lus avec avidité par de nombreuses dames et jeunes filles. On venait jusque chez moi me proposer des adhésions par groupes. J'ai plus d'une fois manqué de cartes d'adhérente. Les gens s'abonnaient aussi aux périodiques, mais il arrivait malheureusement que les revues soient confisquées ou retenues par la police. Nous sommes restées en contact, essentiellement épistolaire, avec les Wizo de Paris, de Casa et de Marseille. L'argent que notre

⁽¹⁾ Rappelons que l'Etat d'Israël a été officiellement créé en mai 1948.

bureau recevait était envoyé à Casablanca. Nous organisions de nombreuses réunions d'information sur le rôle des femmes dans la diaspora et sur la mobilisation des femmes au service d'Israël. Je garde un bon souvenir de la réunion que nous avons tenue à Sefrou. Cette petite ville, à trente kilomètres de Fès, au pied des montagnes, avait dix à douze mille habitants dont plus de quatre mille Juifs. Elle était restée très traditionnelle, le mellah était encore entièrement cerné par une muraille. Les femmes sortaient très peu, elles vivaient comme les femmes arabes. Elles attendaient à la maison que le mari apporte les provisions et ensuite elles préparaient la nourriture. C'était là tout leur horizon, avec les soins aux enfants. La plupart étaient pauvres, presque toutes illettrées. Bien que notre visite ait été annoncée, il nous a fallu aller chercher les femmes chez elles, en insistant pour qu'elles viennent tout de suite, sans se mettre en toilette, avec leurs enfants sur les bras. Nous en avons rassemblé environ cent. C'est moi qui leur ai parlé, en judéoarabe, des femmes d'Israël, de leur activité, de leurs espérances. Une grande émotion est passée. Après la séance, quelques auditrices ont entouré ma mère (qui m'avait accompagnée) et elles lui ont dit: «Dieu bénisse votre fille, elle a ouvert une fenêtre dans nos cœurs». Ma mère aussi était bouleversée.

Toutes nos activités se sont poursuivies sans relâche. Mais ce qui compliquait tout, c'était la semi-clandestinité. Nous ne pouvions convoquer nos amies ni par la presse, ni par affiches, seulement par convocations individuelles orales ou écrites, ce qui représentait un énorme travail. Nos plus grandes fêtes nous les placions sous un patronage officiel. Nous ne pouvions jamais en rendre compte dans la revue de la Wizo, si bien que les sections de France, d'Algérie, de Tunisie nous ignoraient. Nous avions un autre souci: les jeunes. Nous ne pouvions rallier les jeunes filles qu'en répondant à leur désir or beaucoup voulaient se mettre au service de la Wizo d'Israël. A Fès, elles avaient l'impression que la Wizo était un simple comité de dames tout juste bon à recueillir de l'argent, elles désiraient faire plus. Mais que leur proposer?

A propos de «l'immigration», personne ne prononçait le mot d'Israël. On disait: je pars au Mexique ou au Texas. Il y avait des délégués d'Israël qui venaient dans les familles. Le recrutement se faisait au mellah. Nous avions une manière bien particulière de constater les départs. Ils avaient lieu le vendredi. Or le samedi, les Juifs ne font pas de cuisine. Pour ne pas manger froid, ils préparent la «srena» (plat chaud) qui cuit lentement. Beaucoup de gens apportaient leur «srena» au boulanger qui la gardait dans son four. Chacun, le samedi à midi, venait chercher sa marmite. Ou bien des mitrons allaient chez les gens livrer le pain et la marmite. Quand des «srena» restaient chez le boulanger sans être réclamées, ça voulait dire que leurs propriétaires étaient partis la veille clandestinement (on ne connaissait le moment du départ qu'à la dernière minute).

La communauté recensait les familles parties d'après les «srena» restées dans le four du boulanger.

En 1951, l'essor de notre section se ralentit, puis ce fut la stagnation. De nombreux «Yordim» (mot hébreu signifiant «retour») revenaient déçus d'Israël. On les avait mal accueillis, traités avec rudesse et mépris. Ces propos constituaient une propagande néfaste nuisible à tout travail sioniste.

Nous nous sommes alors limitées à des actions ponctuelles, utiles au plan local. Ainsi notre présidente nationale, Madame S., avait attiré notre attention sur la misère des «immigrants» en attente dans le camp de Casablanca. Nous avons alors envoyé une délégation qui a contribué à la réorganisation de ce camp: elle a rassemblé et distribué du linge, des vêtements, des lainages, elle a créé des ouvroirs.

Un autre lieu où s'est bientôt imposée notre intervention, c'est le mellah. Les départs pour Israël y libéraient des logements que les Musulmans achetaient à bas prix et où ils s'installaient au milieu des familles juives. Ils s'y sentaient plus tranquilles que dans la médina, troublée par les nationalistes. Nos adhérents ont dû parfois procéder à de véritables enlèvements pour sauver de la conversion quelques pauvres femmes et filles juives sans protection. C'était prendre des risques considérables mais les autorités juives locales et le bureau de l'Alya nous protégeaient.

A cette époque (années 1950), les conditions politiques, économiques et sociales étaient particulièrement difficiles. L'agitation nationaliste créait un climat d'insécurité. Le sultan Mohammed ben Youssef, qui refusait de signer les décrets réformateurs proposés par la Résidence et qui paraissait trop favorable aux indépendantistes, fut déposé en août 1953 et remplacé par Ben Arafat. Cette crise avait accru les tensions. Certes les autorités françaises étaient favorables à la cause sioniste, mais elles étaient officiellement tenues d'en interdire les manifestations afin de ne pas exaspérer les nationalistes. Au point de vue économique, on assistait à un véritable paradoxe: plus il y avait de Juifs partant pour Israël, plus les charges des œuvres sociales juives augmentaient. Car ceux qui restaient, c'étaient souvent les plus pauvres et, en plus, affluaient à Fès des réfugiés venant des petites localités environnantes. Ils étaient candidats à l'émigration mais n'en avaient pas les moyens et vivaient assistés jusqu'à leur admission au bureau de l'Alya. Or ces pauvres familles, marocaines de nationalité, ne connaissaient ni Sécurité sociale ni allocations familiales, ni même l'aide aux mères. Tous les cas sociaux tombaient à la charge des œuvres juives de bienfaisance qui faisaient sans cesse appel à la solidarité et à la philanthropie des moins pauvres. Il était bien difficile de faire entendre que les besoins de la Wizo et ceux d'Israël étaient aussi urgents que ceux des œuvres locales. Mais toutes ces difficultés ne faisaient que stimuler les plus courageuses parmi nous.

LE CLIMAT SE DÉTÉRIORE

Après la proclamation de l'indépendance du Maroc, les Juifs se sont scindés grosso modo en trois tendances. Certains se sont déclarés en faveur d'une intégration totale et immédiate au royaume du Maroc, ils ont dénoncé tous les liens avec la France et plus encore avec Israël «solution dépassée». D'autres, désireux de protéger avant tout leur identité juive, redoutaient toute espèce d'assimilation non seulement dans l'Etat chérifien mais même au sein du sionisme qu'ils comprenaient mal. Enfin la majorité et surtout les jeunes, inclinaient vers une intégration progressive, prudente, compatible avec le maintien de la personnalité juive!

Le climat n'était donc pas particulièrement favorable à l'action sioniste. Il faut ajouter les nouvelles toujours désastreuses rapportées par nos jeunes qui allaient voyager en Israël: les «Marocains» étaient tenus dans un profond mépris, rabroués par les fonctionnaires...

Finalement, beaucoup de nos proches partaient s'installer en France: les Wizo locales pouvaient les récupérer. Mais dans les villes du Maroc, les organisations sionistes périclitaient. A Fès notamment, la Wizo resta la seule organisation sioniste active, réduite à une discrétion proche de la clandestinité. Allal el Fassi était un adversaire redoutable. Je me désolais. Je me rongeais de vivre ainsi à la petite semaine. Comment rester utile à cette œuvre commune qui m'avait

si passionnément mobilisée? En dépit des propos officiels, les nouvelles autorités marocaines considéraient sans indulgence les activités purement juives: elles n'approuvaient que des mouvements «marocains», sans distinction de religion. En octobre 1956, l'arrestation de chefs rebelles algériens en territoire marocain a encore aggravé la méfiance et la susceptibilité des Marocains: la réconciliation entre Français et Marocains apparaissait comme éphémère, bâtie sur le sable. Nous avons eu très peur. Il y avait aussi la guerre entre l'Egypte et Israël. Quel que soit le vainqueur, notre situation ne pouvait que s'aggraver. La crise économique sévissait parce que les Français partaient en grand nombre et fermaient leurs entreprises. J'ai retrouvé une lettre que j'ai adressée le 12 novembre 1956 à Madame M. K., déléguée de la Wizo danoise, que j'avais connue à Paris et qui m'écrivait très amicalement. Je lui disais: «Je suis de Fès depuis dix générations. Mon pays c'est le Maroc. Je ne peux pas m'en défaire. Il faudra qu'on m'en arrache. A ce moment-là, j'irai grossir le lot des déracinés et des inadaptés qui errent partout sans se fixer nulle part... Je ne le puis, surtout pour mes jeunes enfants. Alors j'attends, je prie et j'espère malgré tout. Ne pouvant plus mener l'activité habituelle, je me suis attelée à un travail au service de la jeunesse¹. Notre jeunesse est désemparée et ne sait ce qui l'attend. Avec d'autres personnes qualifiées nous la dirigeons tant sur le plan

⁽¹⁾ Ce travail s'accomplit sous l'égide du DEJJ (Département de l'Education de la Jeunesse Juive).

purement juif, par des cercles d'études juives, des cours, des informations, que sur le plan national pour lui apprendre le civisme et faire d'elle un élément utile au pays. Le Maroc devra se faire avec son concours. Peut-être notre exemple encouragera-t-il les autres pays arabes à reconsidérer leurs sentiments et leurs rapports avec les Juifs qui cohabitent avec eux. Cette tâche me passionne, je m'y suis mise avec l'énergie de l'espoir.»

La réponse de Madame K. est des plus chaleureuses, mais ouvre peu de perspectives: «Nous avons trouvé vos informations extrêmement émouvantes et intéressantes. Mais les vêtements et l'argent collectés dans le Nord vont près de Marseille où se trouve un camp de Juifs d'Afrique miséreux qui attendent d'être embarqués pour Israël. Les Suédois essayeront de rassembler de l'argent spécialement pour les Juifs du Maroc.»

C'est à cette époque que je me suis remise assidûment à l'étude de l'arabe, j'ai passé des examens. Changer de profession me paraissait plus facile que de changer de pays, de mode de vie. Les Associations culturelles ou sociales marocaines recherchaient le concours de Juifs déjà expérimentés dans ce genre de travail. La place était ouverte aux bonnes volontés sincères, dignes et fières de leur personnalité.

Il me reste donc à expliquer pourquoi, finalement, nous sommes partis.

Deux sortes de facteurs se sont superposés. Le premier est un deuil extrêmement douloureux qui a brisé notre âme.

Mon frère avait décidé de prendre sa retraite à Tanger, ville qu'il aimait beaucoup et où depuis plusieurs années il passait ses vacances d'été avec sa famille. Il louait un bel appartement et nous y invitait souvent. Ses enfants et les miens ayant le même âge aimaient partager les joies de la plage et les sorties du soir. Installés en juillet 1969, Georges et Louna menaient une vie mondaine: bridge, activités culturelles, qui leur permettait de mieux supporter l'absence de leur fils, Michel, étudiant en médecine à Montpellier. En juin 70, leur fille Dominique a eu son bac et devait à la rentrée s'inscrire dans une école d'architecture. Mon frère avait été traité avec de grands égards par la Monarchie. Le ministre de la Justice et le Roi l'avaient appelé à participer à l'élaboration des conventions judiciaires franco-marocaines. Toujours grand admirateur de la France et de de Gaulle, il avait d'autre part tenu à aller au Consulat de France signer le cahier de condoléances pour la mort de de Gaulle.

Début juillet, une nièce de Louna se mariait à Fès. Georges et Louna sont venus en voiture à Fès avec un couple ami de Tanger, également invité; lui est avocat. Au retour, après le mariage, l'avocat qui conduisait a perdu le contrôle de sa voiture qui est allée s'écraser contre un arbre. L'avocat et sa femme ont été blessés, mon frère et ma belle-sœur très grièvement blessés ont été transportés dans un minable

dispensaire à Larache. Leur fille Dominique qui était partie avec eux, blessée mais consciente, nous a fait prévenir. Mon mari et moi, ainsi que la sœur de Louna et son mari, avons pris la route. Mon frère paraissait être dans le coma à la suite d'un traumatisme crânien, ma belle-sœur souffrait d'une plaie ouverte à la jambe et Dominique avait un pied dans le plâtre. On n'a pas fait de piqure anticoagulante à Louna. Transportés dans une clinique privée à Tanger, Louna, contre toute attente devait mourir d'une embolie. Georges est revenu peu à peu à lui mais, en accord téléphonique avec la professeur Caroli qui le soignait, je l'ai fait transporter par avion à l'hôpital Saint-Antoine à Paris. J'étais avec lui. Au bout d'un mois à peu près, nous avons pu revenir à Fès où sa femme a été enterrée. Je me suis consacrée totalement à lui, il a vécu (survécu) chez moi, très diminué, très amoindri par le choc de la mort de sa femme que je ne lui ai révélé qu'au bout de quinze jours. Mes enfants étaient à Paris pour leurs études, mon mari a fait preuve d'une abnégation totale. Quatre mois après la mort de sa femme, mon frère mourait chez moi, le 23 novembre 1970. Ma vie a été totalement bouleversée par ces tragiques événements.

Les obsèques de mon frère ont été suivies par les trois communautés. Son ami Monsieur B., ministre de la Justice, est venu de Rabat avec une importante délégation.

L'exil

Pour comprendre notre décision de quitter le Maroc, il faut aussi prendre en considération le poids des facteurs politiques et économiques.

J'avais toujours été heureuse et fière d'être française. Sans aucune modestie, étant petite, je m'en prévalais auprès de mes cousins de nationalité marocaine. J'étais imbue de la supériorité que cela me donnait sur les autres. Mon père et mon frère étaient très patriotes, inconditionnels de la France. Je frémissais au son de la Marseillaise. Je savais par cœur les chants patriotiques prodigués par la musique de la Légion étrangère. Les quelques manifestations individuelles d'antisémitisme me paraissaient être l'apanage de certains Français ultras, mais rien n'entachait mon amour pour la France et ce jusqu'à la guerre. (Enrico Macias a bien chanté cet état d'esprit dans «La France de mon enfance»). Jusqu'à la guerre, faisant partie des privilégiés, je n'avais aucun esprit critique envers l'œuvre de la France. Nous ne pouvions comprendre l'ostracisme de certains groupes de Français à l'égard de certains Juifs cultivés: Rotary - Tennis club - hauts fonctionnaires.

Au début, l'Istiqlal et toute tendance à l'indépendance nous faisaient peur, surtout en tant que Juifs. Mais sous l'influence du régime de Vichy la «protection» française ne jouait plus, au contraire! Le sultan Mohammed Ben Youssef avait pris les Juifs marocains sous sa protection disant: «Ce sont mes

sujets». Il leur a évité les mesures antisémites qui s'annonçaient et dont les Juifs français (mon frère notamment) commençaient à subir les effets.

Nous n'avions encore aucune confiance dans la maturité politique des Marocains et nous craignions l'«anarchie» dont nous étions sûrs de faire les frais.

Cependant, dans mes relations et surtout celles de mon frère, nous connaissions des Marocains et des Français qui fraternisaient dans la préparation d'une indépendance en douceur. Mon frère avait eu à défendre des Marocains accusés d'organiser des attentats. Ces Marocains sont devenus des chefs politiques ou des membres du gouvernement marocain.

J'ai fait partie des femmes qui ont un peu œuvré pour l'amitié franco-marocaine. Notre position à nous, Juifs du Maroc, était très difficile. Beaucoup de Juifs marocains, par fidélité pour le Sultan, ont adhéré à l'Istiqlal. Des Français se sont engagés politiquement du côté de ceux qui luttaient pour cette indépendance (beaucoup d'enseignants).

Conjointement à ce dilemme, il y avait Israël. Notre désir de voir se créer et prospérer un Etat juif nous rendait suspects aux yeux des Musulmans, même s'ils nous voyaient à leur côté. Pour nous il y avait deux problèmes différents, pas pour eux! Bien entendu, je ne témoigne que pour moi-même et mes proches.

A l'heure de l'indépendance, mon entourage s'est trouvé divisé. Certains craignaient la mainmise totale des Musulmans sur toute l'activité du pays, l'arabisation brutale et totale des écoles, des administrations. Ceux-là, pensant devenir des étrangers, ont choisi ce qu'ils ont pensé être la «sécurité»: la France, les Etats-Unis, le Canada, un peu l'Espagne et Israël pour ceux qui avaient besoin d'être pris en charge.

Une parenthèse pour l'Espagne: depuis que les Juifs en ont été chassés, les autorités religieuses, les rabbins, ont jeté l'anathème sur ce pays et ceux qui y retourneraient. Je crois que cet anathème a été levé quand on a constaté que les Juifs pouvaient s'y installer sans difficulté. Mais avant que cela ne se généralise, un de mes cousins (petit-fils d'un des derniers rabbins Séréro dont les ancêtres ont fui l'Inquisition) s'est installé en Espagne et y a superbement prospéré. A cette époque, les anciens de la famille l'ont désapprouvé.

D'autres Juifs au contraire, parce que marocains, n'avaient pu avoir accès à tous les postes du temps du Protectorat: fonctionnaires, enseignants. Ceuxlà ont vu s'ouvrir devant eux, grâce à la marocanisation, plusieurs débouchés.

Dans le secteur tertiaire, la marocanisation était obligatoire, ainsi mon mari devait prendre un associé marocain. Henri s'est associé à son meilleur employé, mais la multiplication des concurrents a rendu l'affaire moins rentable.

Un événement essentiel a soudain accéléré le départ des Juifs: la guerre des Six Jours et la victoire d'Israël en 1967. La victoire d'Israël pour les Français a été une revanche de la guerre d'Algérie, une victoire sur les Arabes. Les Français pour la plupart devenaient nos alliés, nos complices. Ce qui irritait les Marocains.

Les Juifs commençaient à avoir la psychose du départ, la peur de l'écoute téléphonique. La propagande anti-sioniste devenait rapidement anti-juive. Tout Juif était suspecté de sionisme militant. Mon frère a reçu des menaces de mort. Sa situation de bâtonnier le mettait en relation avec des notabilités qui étaient dans une position délicate. Ils l'estimaient à tous points de vue mais ils étaient gênés par rapport aux ultras qui proclamaient que tout ami d'un Juif était complice des sionistes!

Beaucoup de ses relations se voyaient dans l'obligation de refuser ses invitations. De mon côté, j'ai eu des élèves marocaines qui m'ont quittée. Mon fils a senti une certaine réserve de la part de ses copains marocains qui évitaient de venir à la maison. Cela l'a profondément affecté car nous, les parents, qui avions souffert de discrimination, avions élevé nos enfants dans le respect des autres. Il n'a pas compris que les enfants de son âge adoptent l'attitude des adultes. La suspicion jetée sur les Juifs atteignait

parfois le grotesque. Un dentiste a subi un interrogatoire à cause de la nouvelle voiture qu'il avait achetée: elle était blanc-bleue! Autre exemple, un journal a mis en première page une photo d'hommes en uniforme: casquette avec inscriptions hébraïques en fil argent, en titre: «Des officiers sionistes se promènent impunément dans les rues de Fès». Ces «officiers» étaient des croque-morts juifs...

Les choses se sont arrangées par la suite. Comme l'a dit à mon frère un de ses fidèles confrères marocains: «Il faut laisser passer la vague...»

La police marocaine se montrait quelquefois agressive avec les Juifs. Monsieur G., lorsqu'il est devenu gouverneur de Fès, y a mis bon ordre. Pour les fêtes juives un service d'ordre important protégeait les synagogues. C'était même excessif, nous avons demandé qu'il soit plus discret pour ne pas attirer l'attention des provocateurs. En 1967, il y avait souvent des manifestations pro-palestiniennes qui risquaient de dégénérer. Il était recommandé d'éviter les réunions. Ainsi en juin, j'ai reçu de la part du Pacha l'ordre d'annuler mon récital de piano de fin d'année qui devait se passer dans une salle de cinéma et qui amenait beaucoup de monde.

Tous ces désagréments nous poussaient à partir et aussi l'exemple des nombreux parents et amis qui étaient partis avant nous. Je tiens à souligner que rien ni personne ne nous a obligés à partir. J'avais encore beaucoup d'élèves. N'ayant ni fonds de com-

merce ni biens immobiliers, nous avons emporté tout ce que nous voulions et nous sommes partis, rapatriés par la France mais dans les meilleurs termes avec les Marocains. Nous n'avons eu aucune difficulté à obtenir notre quitus, nous n'avons rien perdu, rien sacrifié. Bien sûr, ce n'était pas le cas des médecins, des pharmaciens, qui souvent sont partis en laissant leur maison ou en la vendant à un prix dérisoire car le service des impôts marocains leur imposait un énorme redressement fiscal et bien des tracasseries avant de les autoriser à partir. Un de mes cousins, pharmacien, a ainsi totalement abandonné sa superbe villa. Il y perdait moins qu'en s'exposant à l'inquisition du fisc.

Autres causes d'émigration: pour certains l'attrait d'Israël, la peur de se trouver en minorité trop fragile, mais jamais la crainte de ne pouvoir pratiquer sa religion. Le départ était décidé uniquement pour des raisons économiques ou familiales.

Mon mari et moi faisions un couple exemplaire, de tempérament totalement différent, nous nous complétions à merveille. Nos domaines d'activité étaient différents et, si je m'intéressais d'une façon épisodique à ses affaires, lui m'encourageait et m'aidait beaucoup dans mes activités. Soit en s'occupant des enfants, soit plus tard en se chargeant des démarches, des comptes, etc. C'était lui le plus indulgent et le plus patient et les enfants savaient en tirer profit. Je pense que la déformation professionnelle faisait que j'étais plus sévère, plus critique, les enfants savaient qu'ils

pouvaient toujours compter sur l'indulgence de leur père.

Depuis un certain temps mon mari, qui n'avait cessé de travailler depuis l'âge de seize ans, aspirait à se reposer. L'absence des quatre enfants (les nôtres et ceux de mon frère), le départ de bon nombre d'amis et de parents et surtout le désespoir tenace dans lequel m'avait plongée notre malheur, l'ont décidé à «sauter le pas».

Devant la justesse de ses arguments et après le coup de cœur ressenti pour Aix-en-Provence, que mon fils nous avait fait connaître, nous sommes partis en France le 27 septembre 1973. Mon mari se portait très bien. Il avait fait faire un bilan de santé avant le départ: rien à signaler. Et le 20 janvier 1974, alors que nous étions en week-end chez une de mes nièces, professeur d'anglais à Carpentras, il tombe. Hémorragie cérébrale, coma, opération à Marseille. Le 25 février, quatre mois presque jour pour jour après notre arrivée à Aix, il décédait. Il repose au cimetière des Milles. Lui qui désirait pour moi une ville sans tombe à visiter!

A Aix, l'appartement que j'occupe a été trouvé et loué pour nous par des amis de Fès installés à Aix depuis quelques années. Mon mari y a été très heureux. Nos quatre enfants venaient souvent de Paris pour nous voir et les fêtes de fin d'année 73-74 se sont passées dans une liesse que je n'ai plus revécue.

Les enfants et leurs amis avaient transformé l'appartement en «auberge de la jeunesse».

Mes neveux ont été très éprouvés par la mort d'Henri qui les aimait autant que ses enfants. Nous avions toujours vécu ensemble, leur repli sur nous s'est fait naturellement.

Aucune difficulté d'adaptation. Par une chance incroyable j'ai eu un poste à mi-temps au collège Rocher-du-Dragon et mon mari, par petite annonce, avait trouvé du travail de comptabilité à temps partiel à Luynes.

Dès notre arrivée nous avons pris contact avec la chorale «A cœur joie», avec les Amitiés judéo-chrétiennes, avec le centre communautaire et le rabbin. Deux mois après notre arrivée, je participais avec une petite chorale d'enfants à la fête juive de Hanoucca. Toute la communauté nous connaissait. D'où la surprise de ma famille accourue de Paris pour les obsèques d'Henri, persuadée que mes enfants et moi étions seuls avec notre défunt. Une foule incroyable était là, au grand étonnement aussi des voisins qui avaient à peine eu le temps de nous connaître.

Je suis retournée deux fois à Fès, par piété, pour me recueillir sur les tombes de tous les miens, mais sans aucune nostalgie. Mes enfants m'ont tellement intégrée à Aix qu'ils ont du mal à me replacer par la pensée dans mon cadre d'«avant»!

J'ai d'ailleurs essayé de conserver une partie de ce cadre. Avant de quitter Fès, j'ai fait faire tout un mobilier arabe sculpté. C'est le plus bel ornement de ma demeure et il me rappelle mes racines. Je constate aussi que beaucoup de Juives marocaines vivant en France prennent plaisir à parler arabe. Nostalgie du passé? Retour aux sources? La musique arabe qu'elles méprisaient leur est devenue précieuse. Toutes les fêtes de famille se terminent par des chants et des danses populaires marocains et aussi des chants israéliens. Et dans bien des fêtes on est prié de se mettre en tenue orientale.

Pour nos amis restés à Fès nous étions un test: pas très jeunes, pas riches, presque totalement inconnus à Aix, notre adaptation en a encouragé certains à faire comme nous...

C'est que Aix a quelques-unes des qualités de Fès: c'est une ville moyenne, de dimension humaine, au climat ensoleillé, riche de culture.



Table des matières

Présentation	5
Préface	
Comment on devient français	
Des histoires d'âne	
Les modernismes de mon père	23
Piano, plaisirs et métier	
Georges, mon frère. Henri, mon mari	
Désirs d'enfant	
Juifs et Arabes	
et Chrétiens	
«L'an prochain, à Jérusalem»	
Le climat se détériore	
L'exil	



Achevé d'imprimer 1995 Inter Offset Rue Longtin, 44 B-1090 Bruxelles Belgique

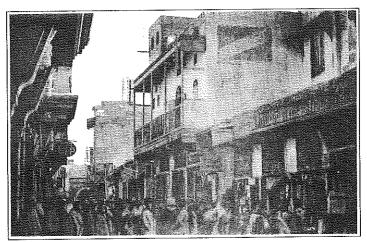




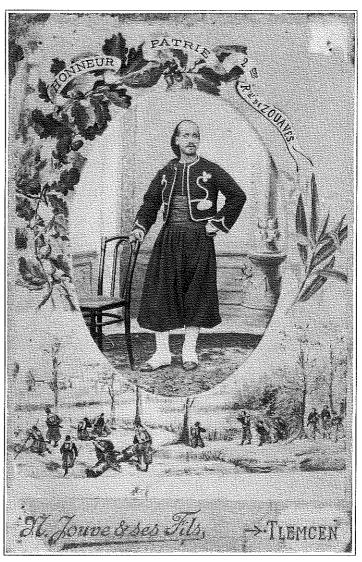
1926 - Rebecca a 5 ans. Le cinquième anniversaire est une grande fête pour les enfants juifs.



Fès: Bab Dekaken.



Fès: Grande Rue du Mellah.



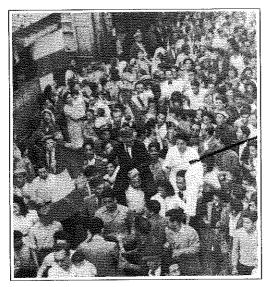
Maklouf Botbol, le père de Rebecca.



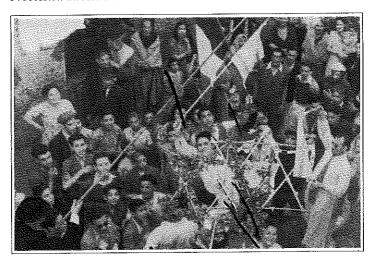
1946 - Son mariage avec Henri Arrouas.



Ses enfants, Judith et Yonnel.

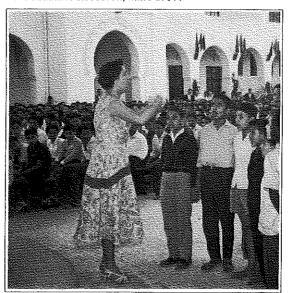


Jour de la victoire, 8 mai 1945. Procession au Mellah de Fès.





Avec Madame Roosevelt, mars 1957.



Lycée Moulay Idriss, juin 1958.



1957 - Eglise Saint-Régis.